

129 web
1 c

NA
747
M6A53
1978
RSV
v.6

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

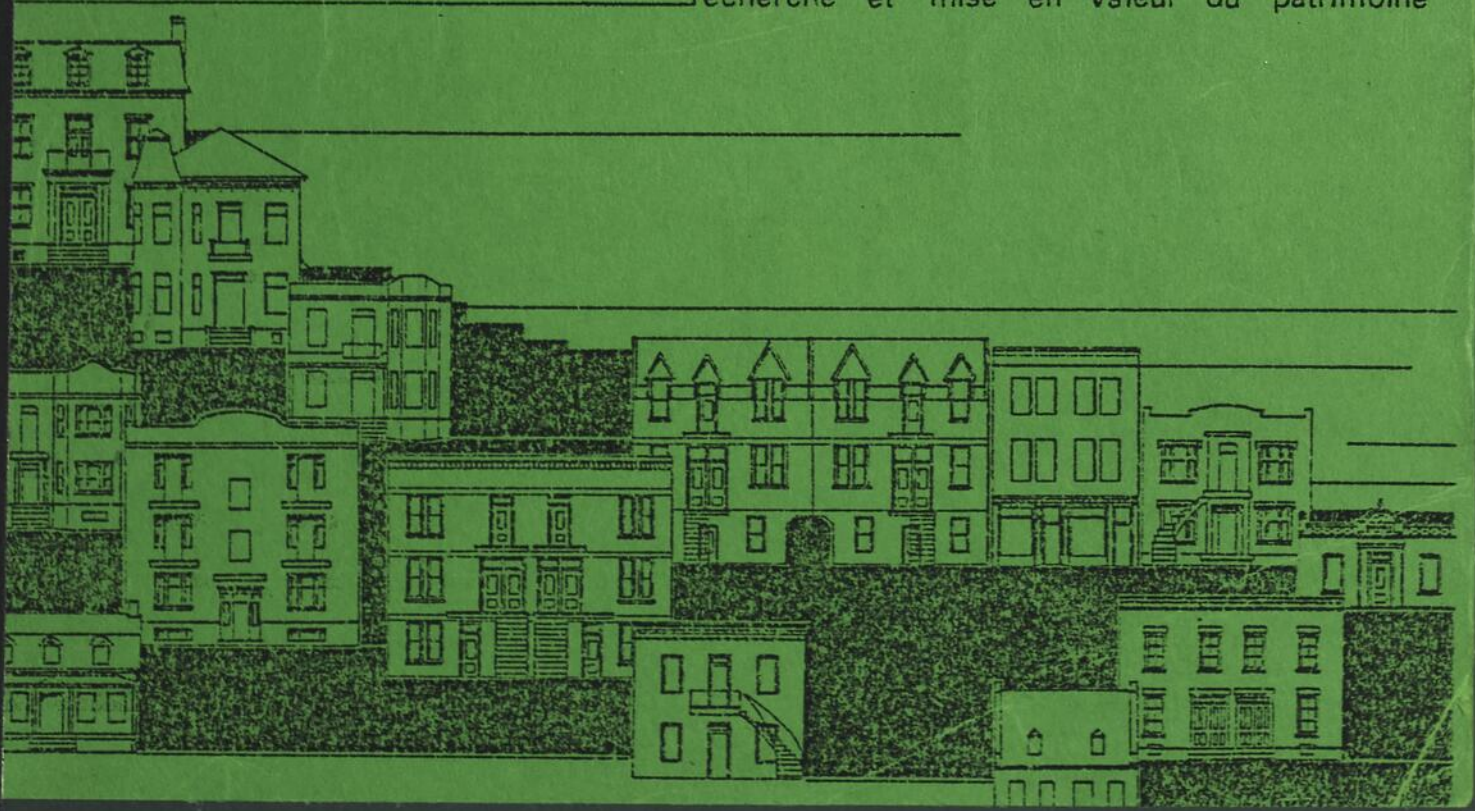
QUARTIER LA FONTAINE

6

4230-50-27 Code	SUJET MONTREAL - LA FONTAINE - INV. ARCHIT. (6)- SUPPL. *	SECTEUR: KM
Unité: DIRECTION REGIONALE MONTREAL - DEPOT DE DOCUMENTS		

ETHNOTECH
5478 1ère avenue, charlesbourg, G1H-6T7
INC.

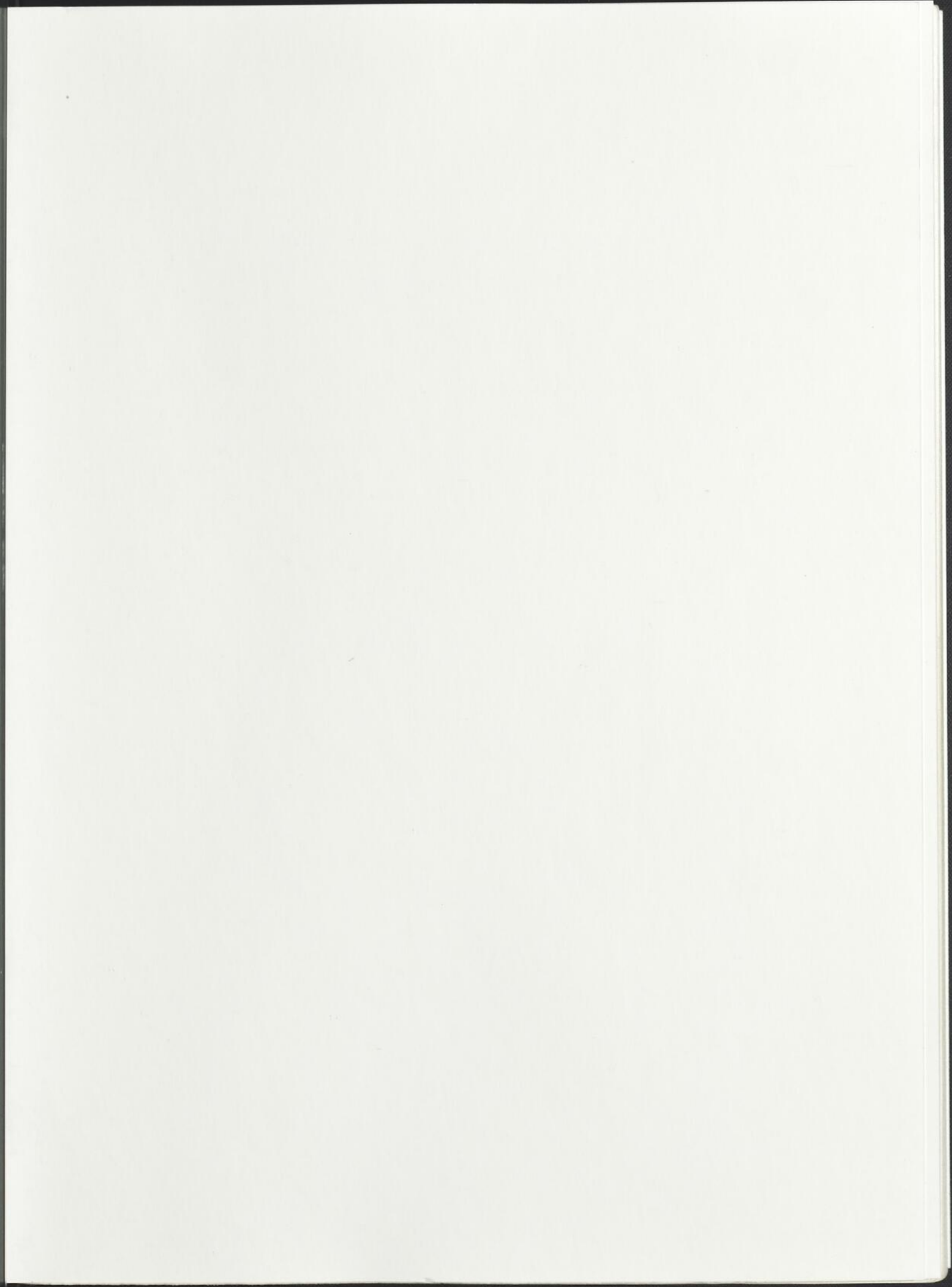
recherche et mise en valeur du patrimoine





Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 



Le présent rapport a été préparé à l'intérieur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Poirier et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard...

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

QUARTIER LA FONTAINE

6

Réalisation: ETHNOTECH Inc.

Supervision: Yves LAFRAMBOISE

Recherche et rédaction: Madeleine POIRIER

Graphisme: VILLE DE MONTRÉAL - G. CARON

ET

Photographie: G. CARON

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Dactylographie: Martine HOUT

DISTRI BUT PATRIMOINE
MONTRÉAL
07 JUN 1983
M. A. C.

MONTRÉAL

JUILLET 1982

D203144

Ce travail, déjà entrepris à l'intérieur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Forget et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard Desponts, a été complété par voie de services contractuels:

Réalisation: ETHNOTECH Inc.

Supervision: Yves LAFRAMBOISE

Recherche et rédaction: Madeleine FORGET

Graphisme: Jean-René CARON

Photographie aérienne: Jean-René CARON

Dactylographie: Martine HUOT

4.	MODIFICATIONS SUBIES ET INDICE DE DÉTÉRIORATION.....	51
4.1	MODIFICATIONS SUBIES.....	52
4.2	INDICE DE DÉTÉRIORATION.....	54
5.	PAYSAGE URBAIN ET ÉDIFICES PUBLICS.....	55
5.1	PAYSAGE URBAIN.....	56
5.1.1	Espace vert.....	56
5.1.2	Parc de stationnement.....	58
5.1.3	Terrain vacant.....	58
5.2	ÉDIFICES PUBLICS.....	59
5.2.1	Institutionnel.....	59
5.2.2	Commercial.....	60
5.2.3	Service public.....	61
6.	SÉLECTION DE BÂTIMENTS À POTENTIEL PATRIMONIAL.....	63
6.1	REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ.....	64
6.2	REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION.....	65
6.3	REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR.....	65
6.4	ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL.....	67
6.5	ENSEMBLE À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE.....	70
	CONCLUSION.....	72
	RECOMMANDATIONS.....	76
	BIBLIOGRAPHIE.....	80

TABLE DES FIGURES

1. Limites géographiques du quartier La Fontaine
Carte des A.M.M.
2. Vue aérienne, intersection des rues Sherbrooke et
Parc Lafontaine, vers le nord-ouest
Ethnotech Inc., par J.R. Caron
S.U.V.M. - 49123.
3. Vue aérienne, parc Lafontaine, rue Sherbrooke
Ethnotech Inc., par J.R. Caron
S.U.V.M. - 49965.
4. Vue aérienne, rue Saint-Denis, près de Roy vers le sud-est
Ethnotech Inc., par J.R. Caron
S.U.V.M. - 49127.
5. Montréal, les terres de juin 1663
In: Marcel Trudel, Le terrier du Saint-Laurent en 1663,
Ottawa, Ed. de l'université d'Ottawa, 1973, ... p. 415.
6. Carte de la cité de Montréal, A. Jobin, 1834
S.U.V.M. - 39256.
7. Carte de la cité de Montréal, Boxer, 1859
S.U.V.M. - 39260.
8. L'ancienne ferme Logan
S.U.V.M. - 3-41-1.
9. L'étude polyphasée du bâti du quartier La Fontaine
In: Séquences chronologiques A, B, C, D, E.
10. Serres du parc Logan et maison du jardinier
In: Le Monde Illustré, 17 août 1895.
11. Vue aérienne du parc La Fontaine, 1935
S.U.V.M. - Z-161-1.

12. L'association athlétique d'amateurs nationale, rue Cherrier
S.U.V.M. - 37984.
13. L'école Cherrier, rue Cherrier, vue ancienne 1936
S.U.V.M. - Z-61.
14. L'église Saint-Louis de France, rue Roy.
S.U.V.M. - 47893.
15. L'institut d'hôtellerie rue Saint-Denis
S.U.V.M. - 47874.
16. Rue Sherbrooke, coin nord-ouest et avenue
du Parc La Fontaine
S.U.V.M. - 47869.
17. Tableau-synthèse des types d'habitation
Dessin J.R. Caron.
18. Maison, 901 Sherbrooke est
S.U.V.M. - 47934.
19. Maison, 543 Sherbrooke Est
S.U.V.M. - 47871.
20. Maison, 3738 Saint-André
S.U.V.M. - 47836.
21. Maison, 3691-3689 Saint-André
S.U.V.M. - 47834.
22. Maison 3738 avenue du Parc La Fontaine
S.U.V.M. - 47855.
23. Maisons 3887-3903 Saint-Denis
S.U.V.M. - 47880.
24. Maisons 975-989 Cherrier
S.U.V.M. - 47931.

25. Maisons 806-830 Duluth
S.U.V.M. - 47847.
26. Maisons 3439-3463 Saint-André
S.U.V.M. - 47933.
27. Maisons 901-929 Napoléon
S.U.V.M. - 47844.
28. Maisons 3928-3958 Rivard
S.U.V.M. - 47887.
29. Maison 3935 Saint-Denis
S.U.V.M. - 47882.
30. Maison 3780 Parc La Fontaine
S.U.V.M. - 47858.
31. Maison 3756-3760 Parc La Fontaine
S.U.V.M. - 47856.
32. Maisons 3898-3920 Saint-Hubert
S.U.V.M. - 47914.
33. Maisons 4012-4022 Saint-André
S.U.V.M. - 47845.
34. Maisons 3987-4011 Saint-Hubert
S.U.V.M. - 47910.
35. Maison 3952-3956 Berri
S.U.V.M. - 47905.
36. Maisons 421-437 Malines
S.U.V.M. - 47898.
37. Maisons 3707-3729 Berri
S.U.V.M. - 47895.
38. Maison 3912-3908 Parc La Fontaine
S.U.V.M. - 47863.

39. Maisons 3861-3869 Saint-André.
S.U.V.M. - 47843.
40. Edifice de rapport, 3903 Saint-Denis.
S.U.V.M. - 47881.
41. Commerce intégré 901 Cherrier.
S.U.V.M. - 47928.
42. Commerce intégré 850-2 Duluth.
S.U.V.M. - 47846.
43. Maison 3849 Saint-Hubert.
S.U.V.M. - 47912.
44. Maisons 3937-41 Berri.
S.U.V.M. - 47906.
45. Maisons 3879-3863 Saint-Denis.
S.U.V.M. - 47879.
46. Maisons 3821-3849 Saint-André.
S.U.V.M. - 47842.
47. Parc La Fontaine, un vendredi midi.
S.U.V.M. - 47867.
48. Espace vert aménagé, rue Berri.
S.U.V.M. - 47897.
49. Institut des Sourdes-Muettes, 3725 Saint-Denis.
S.U.V.M. - 47876.
50. Ecole Cherrier, 3655 Saint-Hubert.
S.U.V.M. - 47920.
51. Palestre nationale, 840 Cherrier.
S.U.V.M. - Z-62.
52. Pavillon Calixa-Lavallée, 3818 Calixa-Lavallée.
S.U.V.M. - 47868.

53. Maisons 900-934 Cherrier.
S.U.V.M. - 47929.
54. Maisons 3414-3436 Saint-Hubert.
S.U.V.M. - 47926.
55. Maisons 3676-3682 Saint-Hubert.
S.U.V.M. - 47919.
56. Maisons 3722-3706 Saint-Hubert.
S.U.V.M. - 47918.
57. Photo manquante.

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fautoux	Bibliothèque nationale, succursale Augustin Fautoux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BHR	Bulletin des recherches historiques
CUM	Comité urbain de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
NAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVH	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

3) Symboles

() envoi en bas de page.



TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

1) Abréviations

c.:	circa
p.:	page
s.:	suivant
fig.:	figure
S.A.:	sans auteur

2) Sigles

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fauteux	Bibliothèque nationale, succursale Aegedius Fauteux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BRH	Bulletin des recherches historiques
CUM	Communauté urbaine de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
MAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVM	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

3) Symboles

() envoi en bas de page.

AVANT-PROPOS

Ce travail constitue une section de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Déjà amorcée en 1978 par le Bureau du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, cette étude se poursuit maintenant dans le cadre d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le Ministère.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute teneur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périmées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieux entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse du macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

présence d'ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'un quartier.

Les données d'inventaire cueillies sur le terrain permettent d'identifier les particularités architecturales d'un quartier. La mise en ordre des données s'effectue par leur répartition pour chaque quartier, sur cinq cartes d'utilisation au sol. L'analyse des cartes fournit une multitude d'information concernant de plus près la réalité architecturale de l'habitation, du commerce intégré, des édifices publics ainsi que leur environnement.

Les caractéristiques de l'habitation sont données par les cartes 1 et 2. La carte no 1 souligne les différentes formes de toîts (à pignon, en mansarde, à pavillon, en fausse-mansarde, en terrasse), et le matériau de revêtement de la façade (brique, bois, pierre, autres). La carte no 2 précise le mode d'accès particulier des habitations (escaliers extérieurs et portes cochère ou piétonne). D'un seul coup les premières cartes permettent de visualiser la répartition de ces bâtiments dans la grille des rues.

Le fait que le patrimoine immobilier soit de plus en plus menacé par la spéculation amène à produire une autre carte pour broser un tableau de cette réalité. La carte no 3 informe sur les différentes modifications apportées à certains bâtiments (toît, ouvertures, rez-de-chaussée, décor et revêtement) et leur indice de détérioration (abandonnés, décrépits et incendiés). La compilation de ces données mesure le degré de menace que subit le cadre bâti et permet dans un temps ultérieur lors de la sélection des bâtiments à

potentiel patrimonial d'omettre tous ceux qui ont perdu leur caractère originel.

Une quatrième carte s'intéresse particulièrement au paysage urbain et aux édifices publics. Le relevé exhaustif des espaces verts, des places publiques, des terrains vacants et des parcs de stationnement permet d'évaluer le degré de menace du cadre bâti et le potentiel récréatif et de bien-être. Tous les bâtiments religieux, institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels et de services publics érigés avant 1930 sont relevés puisque leur impact sur le développement urbanistique d'un quartier est primordial.

La cinquième carte indique le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères de sélection tels l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels comme des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

A la suite de la compilation des données sur les différentes cartes, s'amorce un travail d'analyse dont le but final est de fournir une connaissance historique et architecturale de chacun des quartiers du territoire montréalais.

Dans un avenir rapproché l'ensemble du territoire montréalais aura été couvert par le travail du macro-inventaire laissant place à d'autres types d'étude pour un plus grand approfondissement de nos connaissances sur les quartiers et leur patrimoine immobilier.

L'étude du quartier La Fontaine s'inscrit dans la poursuite de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Le grand nombre de bâtiments érigés dans un court laps de temps, c'est-à-dire entre les années 1890 et 1912 pour diverses classes de la population et leur bon état de conservation en fait une entité exceptionnelle sur la plaine Mont-Royal.

- 1 Les limites géographiques du quartier La Fontaine
 sont: au sud, la rue Sherbrooke; à l'ouest, la rue
 2-3 Saint-Denis; au nord, l'avenue Duluth, de la rue Saint-
 4 Denis à la rue du Parc La Fontaine et la rue du Parc
 La Fontaine de la rue du Parc La Fontaine à l'avenue
 Papineau; à l'est l'avenue Papineau.

INTRODUCTION

L'étude du quartier La Fontaine s'inscrit dans la poursuite de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Le grand nombre de bâtiments érigés dans un court laps de temps, c'est-à-dire entre les années 1890 et 1912 pour diverses classes de la population et leur bon état de conservation en fait une entité exceptionnelle sur le plateau Mont-Royal.

- 1 Les limites géographiques du quartier La Fontaine
- 2-3 sont: au sud, la rue Sherbrooke; à l'ouest, la rue
- 4 Saint-Denis; au nord, l'avenue Duluth, de la rue Saint-Denis à la rue du Parc La Fontaine et la rue du Parc La Fontaine de la rue du Parc La Fontaine à l'avenue Papineau; à l'est l'avenue Papineau.

1
DEVELOPPEMENT
DU MILIEU URBAIN

Le quartier municipal dénommé aujourd'hui La Fontaine a'inscrit dans l'histoire de Montréal dès le début de la colonie. Au XVIIIe siècle, la ville de Montréal se développe sur quelques rues autour de la place d'Armes. Mais d'un siècle plus tard, le territoire de la cité est presque entièrement contenu à l'intérieur des fortifications.

Au-delà du premier noyau de peuplement, c'est la campagne. Les terres y sont divisées en lots d'un arpent de front sur 30 de profondeur. Vers les années 1655 et 1660 le territoire compris entre les rues Saint-Denis et Iberville est désigné sous le nom de Côteau Saint-Louis. C'est dire que ces terres concédées n'ont pas leur front sur le fleuve mais sur un terrain réservé à la ville, sur le Côteau Saint-Louis (aujourd'hui, rue Saint-Antoine) jusqu'à la rue Daloth ou Napoléon, au nord. Le quartier La Fontaine correspond au secteur nord de ces terres. Le territoire se divise en cinq tenures seigneuriales dont les propriétaires sont d'abord en tout: Gilles Lauzon, Honoré Langlois dit LaChapelle, Simon Després dit Barry, Pierre Chauvin et Toussaint Renaud dit Deschamps (1).

Sur les cartes et plans de la ville de Montréal, on note vers 1765 l'apparition de faubourgs au dehors de la ville fortifiée. C'est à partir de ces faubourgs que se développent les quartiers de la carte de Montréal, dessinée par Louis Charlevoix.

1

DEVELOPPEMENT

DU MILIEU URBAIN

(1) Ouvrage de référence: Michel Lussier, *Le développement de Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.

Le quartier municipal dénommé aujourd'hui La Fontaine s'inscrit dans l'histoire de Montréal dès le début de la colonie. Au XVIIe siècle, la ville de Montréal se développe sur quelques rues autour de la place d'Armes. Moins d'un siècle plus tard, le territoire de la cité est presque entièrement contenu à l'intérieur des fortifications.

Au-delà du premier noyau de peuplement, c'est la campagne. Les terres y sont divisées en fermes d'un arpent de front sur 30 de profondeur. Vers les années 1655 et 1660 le territoire compris entre les rues Saint-Denis et Iberville est désigné sous le nom de coteau Saint-Louis. C'est dire que ces terres concédées n'ont pas leur front sur le fleuve mais sur un terrain réservé à la ville, sur le coteau Saint-Louis (aujourd'hui rue Saint-Antoine) jusqu'à la rue Duluth ou Napoléon, au nord. Le quartier La Fontaine correspond au secteur nord de ces terres. Le territoire se divise en cinq tenures seigneuriales dont les propriétaires sont d'ouest en est: Gilles Lauzon, Honoré Langlois dit Lachapelle, Simon Després dit Berry, Pierre Chauvin et Toussaint Hurnault dit Deschamps (1).

Sur les cartes et plans de la ville de Montréal, on note vers 1745 l'apparition de faubourgs en dehors de la ville fortifiée. C'est à partir de ces faubourgs que se développent les quartiers. La carte de Montréal, dessinée par Louis Charland en 1801 donne de précieux

(1) Ouvrage de référence Marcel Trudel, Le Terrier du Saint-Laurent en 1663, Ottawa, Ed. de l'université d'Ottawa, 1973, 618 p.

renseignements sur le développement du secteur d'analyse. Le territoire est morcelé désormais en huit concessions appartenant à de riches propriétaires fonciers qui ont joué un rôle important dans l'histoire de Montréal, Messieurs: Viger, Guy, Lacroix, Papineau, Dufresne, Monarque, Papineau (2) et Logan.

6 La première charte de Montréal, accordée le 5 juin 1832, constituant les habitants de cette ville en un corps politique portant le titre de «Corporation de la cité de Montréal» inclue dans ses limites les six faubourgs. La carte de A. Jobin en 1834 indique que le secteur d'analyse appartient encore à huit propriétaires mais la terre de Monarque est achetée par Beaudry et l'une des terres de Papineau est vendue à Woolrich. On constate que seule la rue Papineau est tracée au-delà de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Duluth. Trois ans plus tard, les rues Saint-Denis et Saint-André sont ouvertes plus au nord de la rue Sherbrooke.

En 1845, la ville de Montréal après une refonte de sa charte délimite neuf quartiers. On divise alors le quartier Sainte-Marie en deux, sa partie occidentale devient le quartier Saint-Jacques. Les limites géographiques du quartier Saint-Jacques sont: au sud, le fleuve; à l'ouest, les rues Lacroix, Saint-Louis et Saint-Denis; au nord, les limites de la cité; à l'est la rue Panet. Un peu plus tard on repousse la frontière entre les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie, d'abord établie à la rue Panet puis d'une rue vers l'ouest et emprunte les rues Barclay et Visitation. Au cours de cette même année le gouvernement fédéral achète la ferme Logan (qui

(2) Joseph Papineau est propriétaire de deux concessions.

deviendra le parc La Fontaine) dans l'intention de convertir la propriété en champ d'opération pour manoeuvres militaires. Lors de l'incendie de juillet 1852, plus de mille familles sont sans toit, on les loge dans des installations provisoires à la dite ferme Logan.

Le quartier Saint-Jacques est en pleine expansion, on perce la rue Saint-Hubert jusqu'à Mignonne (Maison-neuve) et on prolonge les rues Mignonne (Maison-neuve) et de la Gauchetière. De nombreux bâtiments religieux et institutionnels s'implantent soit la cathédrale Saint-Jacques, le palais de l'évêché, l'hospice Saint-Joseph et l'asile de la Providence par ailleurs les bâtiments résidentiels sont clairsemés.

7 En 1859 sur la carte de Montréal dressée par Boxer, on constate que les rues Panet, Visitation et Beaudry sont tracées jusqu'à la rue Sherbrooke et la rue Amherst va au-delà des limites de la ville (rue Duluth) par ailleurs la rue Sherbrooke n'est pas encore prolongée à l'est de la rue Saint-Denis. Malgré les terribles incendies de l'été 1852, on remarque que le développement domiciliaire s'étend jusqu'à la rue Mignonne (Maison-neuve) et qu'en droite ligne de la rue Saint-André, au nord de la rue Sherbrooke, quelques constructions y sont implantées.

Au nord de la rue Sherbrooke sur le territoire dénommé aujourd'hui quartier municipal La Fontaine les soeurs de la Providence reçoivent le 17 juillet 1863 de C.S. Cherrier, un terrain de 500 pieds sur 230 pieds ayant façade sur la rue Saint-Denis. Elles débutent immédiatement les travaux de construction d'une maison en pierre qui abrite l'oeuvre des sourdes-muettes (démolie).

Pendant les 30 prochaines années le quartier Saint-Jacques connaît une expansion considérable, les terrains sont divisés en lots à bâtir et de nombreuses constructions sont érigées sur les rues au nord de Mignonne (Maisonneuve). On trace la rue Ontario et prolonge jusqu'à la rue Sherbrooke toutes les rues direction nord-sud. Une seconde vague de bâtiments institutionnels s'implantent: le monastère de la Miséricorde, l'asile Saint-Vincent de Paul, deux écoles près de la cathédrale et l'hôpital général. Dans la décennie 1870-1880, le développement domiciliaire progresse de plus en plus vers le nord de la rue Mignonne (Maisonneuve).

Le 10 octobre 1874 le gouvernement fédéral loue la ferme Logan à la ville de Montréal pour une durée de 21 ans, la superficie est alors de 116 acres. La ferme Logan n'est à cette époque qu'un vaste champ, où le département de la voirie y établit une sablière. Au mois de mai 1876, la ville cède une partie du parc pour des fins scolaires au gouvernement provincial qui a l'intention de faire construire la nouvelle école normale Jacques-Cartier selon les plans et devis de l'architecte A. Lévesque, les travaux de construction se terminent vers l'année 1879 (démolie).

A partir des années 1879 les cartes d'assurance permettent avec plus de précision de décrire le territoire à l'étude. En moins de 20 ans, tout le quartier que l'on nomme aujourd'hui La Fontaine voit ses rues tracées au-delà des limites de la ville (rue Duluth) ainsi que ses rues ouest-est. Les terres originelles sont toutes loties à l'exception du parc Logan (La Fontaine) et d'une bande de terre entre les rues Saint-Denis et Rivard de Sherbrooke à Cherrier appartenant à Monsieur Cherrier et de Cherrier à Roy dont le propriétaire francophone.

taire est les soeurs de la Providence. On dénombre 73 maisons et un édifice public, soit l'institut des sourdes et muettes, rue Saint-Denis. Les bâtiments s'implantent le long des rues Sherbrooke, Saint-Denis et Saint-André.

En 1882, les soeurs de la Providence décident de nouvelles constructions pour l'institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis puisque les besoins se font vivement sentir et que celles-ci peuvent compter plus efficacement sur l'aide du gouvernement et sur la charité publique et privée. Le père Michaud prépare les plans de l'édifice tel qu'on peut l'apercevoir de nos jours, y compris de nombreux agrandissements en 1892, 1894. En 1888, le gouvernement fédéral cède à la ville de Montréal la ferme Logan à la seule condition qu'elle serve de parc. On engage pour la conception des plans le français Louis-François Chollet, qui devient jardinier de la ville. On déménage les serres du parc Viger construites en 1865 et on construit la maison du gardien (démolie vers 1945).

Entre les années 1880 et 1890, le quartier Saint-Jacques nord prend de plus en plus d'expansion à cause de la densité du cadre bâti dans le secteur sud, de l'implantation de l'institut des sourdes-muettes, de l'école normale Jacques-Cartier et d'un îlot de verdure aménagé, le parc Logan. En 1890, le terrain de Monsieur Cherrier est désormais loti. On dénombre plus de 300 habitations et deux édifices publics. Le côté est des rues Berri, Saint-Hubert, Mentanna et l'avenue du parc La Fontaine au nord de la rue Roy sont encore sans construction. On remarque que les maisons sont soit isolées ou forment de longues séries dans le secteur au sud de la rue Cherrier. La population y est majoritairement francophone.

Le quartier Saint-Jacques nord (La Fontaine) connaît une forte expansion entre 1890 et 1906, la plus grande de son histoire. On construit de longues séries d'habitation sur toutes les rues mais en particulier dans le secteur nord, c'est-à-dire au nord de la rue Roy. Ce boom domiciliaire donne une aire de prospérité au quartier. Les autorités municipales décident en 1901 de changer le nom du parc de Logan en celui de La Fontaine, en souvenir de l'homme d'Etat canadien et d'y faire creuser deux étangs. Vers 1903, on change également le nom du quartier municipal de Saint-Jacques nord pour La Fontaine.

De 1907 jusqu'à la première guerre mondiale, le rythme de croissance diminue, on construit surtout sur la rue Saint-Hubert. En 1913 une association canadienne-française décide de construire un «club house» ou palestre nationale avec les mêmes avantages que les canadiens anglais trouvent dans leurs institutions similaires. Les membres à vie de cette institution à la fois sociale et sportive décident de l'achat d'une propriété en plein quartier canadien-français, c'est-à-dire rue Cherrier. Les travaux sont interrompus pendant la guerre, on les reprendra en 1917-1918. L'architecte Dalbé Viau revise les plans initiaux de J.O. Turgeon.

Peu d'éléments nouveaux interviennent dans le paysage urbain du quartier La Fontaine avant l'année 1930. En 1921, les limites du quartier sont modifiées (statut provincial II Geo-V, chap. 112), la portion située au sud de la rue Sherbrooke est retranchée et la délimitation est poussée vers l'est jusqu'à la rue Papineau et, partiellement vers le nord, jusqu'à la rue Rachel. En 1931, on démolit l'école des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, dite école Cherrier et construit sur le même

13 site un second établissement selon les plans et devis
de l'architecte Eugène Larose. En 1935, la fabrique
14 de la paroisse de Saint-Louis de France décide de cons-
truire sa nouvelle église, jadis rue Laval, sur la rue
Roy entre les rues Berri et Saint-Hubert. Les archi-
tectes responsables sont Henri Labelle, Ernest Cormier
et Roland Simard, pour la réalisation du projet on a dû
alors procéder à la démolition de maisons de la rue
Saint-Hubert.

On a peu parlé jusqu'à présent de la population du quartier La Fontaine, celle-ci fut toujours majoritairement francophone. Même en 1969, elle l'est encore à 93 p.c. Le niveau économique est plus variable, plusieurs rues du quartier (Saint-Denis, Saint-Hubert, du Parc La Fontaine et Cherrier) aux maisons cossues ont abrité une bourgeoisie francophone, par ailleurs elle côtoyait une population de salariés dans les rues avoisinantes. Après la deuxième guerre mondiale, la population aisée délaisse le quartier et est remplacée par des gens de moins en moins favorisés. Depuis les années 70, le retour en ville de jeunes professionnels qui s'établissent pour une partie dans le quartier La Fontaine en assure sa survie.

15-16 Depuis dix ans, l'environnement du quartier se modifie par la construction de grands immeubles qui écrasent toutes les demeures des alentours, tels le Dauphin, l'école d'Hôtellerie pour n'en nommer que quelques uns. Par contre, la situation économique encourage davantage les propriétaires à rénover qu'à démolir pour la réalisation de leur grand projet.

2.1. OCCUPATION DU SOL

Le quartier La Fontaine offre selon les secteurs des modèles d'occupation du sol différents. Ces variations résultent des spéculations des planificateurs et de l'état social de la clientèle visée.

AN XVIIe et XVIIIe siècle le territoire à l'étude est divisé en plusieurs concessions. Dès les années 1830 des rues direction sud-nord sont tracées selon les lignes originales de subdivision des terres. Il faut attendre les années 1870 pour que la réseau de circulation soit complété en particulier pour les rues de direction est-ouest. La rue Roy par son tracé sinueux illustre encore de nos jours l'absence de planification du quartier à l'origine. Le développement de secteurs tels que celui de l'avenue de la rue Roy s'est fait d'une manière complètement anarchique à l'exception de la rue Roy et d'une variation dans la dimension des lots, la grille des rues est rigoureusement orthogonale et forme généralement des lots réguliers.

La terre du quartier La Fontaine fut laissée entre les mains des grands propriétaires tels Messieurs Charrier ou Lacroix qui préparèrent à l'avance des plans de lotissement, sur la base de la répartition. Les planificateurs optent pour des modes de lotissement différents pour rejoindre les différents secteurs.

2

DONNEES GENERALES SUR L'HABITAT

Le premier modèle d'habitat se caractérise par le territoire au sud de la rue Sherbrooke. Dégagé à une clientèle aisée, les lots ont une forme et superficie variées. La dimension des lots permet d'adopter tout même de bâtir des jardins. Ce modèle d'occupation est caractéristique dans

2.1 OCCUPATION DU SOL

Le quartier La Fontaine offre selon les secteurs des modèles d'occupation du sol différents. Ces versions résultent des spéculations des planificateurs et du statut social de la clientèle visée.

Au XVII^e et XVIII^e siècle le territoire à l'étude est divisé en plusieurs concessions. Dès les années 1830 des rues direction sud-nord sont tracées selon les lignes originelles de subdivision des terres. Il faut attendre les années 1870 pour que le réseau de circulation soit complété en particulier pour les rues de direction est-ouest. La rue Roy par son tracé sinueux illustre encore de nos jours l'absence de planification du quartier à l'origine. Le développement du secteur n'a pas évolué d'une manière complètement anarchique à l'exception de la rue Roy et d'une variation dans la dimension des lots, la grille des rues est rigoureusement orthogonale et forme généralement des lots réguliers.

Le territoire du quartier La Fontaine est laissé entre les mains des grands propriétaires tels Messieurs Cherrier ou Lacroix qui préparent à l'avance des plans de lotissement, sur le principe de la rentabilité. Les planificateurs optent pour des modes de lotissement différents pour rejoindre toute une gamme de clientèles.

Le premier modèle d'occupation du sol se situe sur le territoire au sud de la rue Cherrier, le long de la rue Sherbrooke. Destinés à une clientèle aisée, les lots ont une forme et superficie variées. La dimension des lots permet d'aménager tout autour du bâtiment des jardins. Ce modèle d'occupation est exceptionnel dans

le quartier et n'influe pas sur l'ensemble du territoire.

Le deuxième modèle d'occupation du sol se situe sur des îlots sans ruelle dans le secteur nord-ouest du quartier La Fontaine. L'îlot est subdivisé en petits lots de 18 à 20 pieds de largeur sur 75 ou 100 pieds de profondeur. La dimension des lots exige que les bâtiments s'implantent en bordure immédiate du trottoir formant des séries continues ou discontinues.

Le troisième modèle d'occupation du sol est la formule la plus répandue de lotissement. A l'intérieur de l'îlot traverse une ruelle qui élimine l'obligation de recourir comme mode d'accès à la porte cochère ou piétonne. La dimension des lots est de 20 à 25 pieds sur 100 ou 125 pieds de profondeur sur les voies de direction est-ouest et nord-sud. Dans le cas présent les constructions jouissent d'une marge de recul d'une quinzaine de pieds permettant l'aménagement d'un petit parterre.

On a donc dénombré trois modèles d'occupation du sol dans le quartier La Fontaine. Un seul d'entre eux, hautement standardisé, s'est répandu sur tout le territoire maximisant ainsi l'espace soit le troisième modèle.

2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI

17 Dans ce chapitre, on se propose d'élaborer une typologie de l'habitation inscrite dans le quartier La Fontaine. On précise que le mode d'occupation est le principe de base qui a permis de dégager les cinq types. Ces derniers sont: un, unifamilial; deux, bifamilial; trois, multifamilial; quatre, édifice de rapport et cinq, commerce intégré à l'habitation. Pour chacun des types, on identifie les modèles en précisant la fréquence, le secteur d'implantation, la période de diffusion puis à la suite on donne les caractéristiques générales de l'habitation en définissant le mode de production, le nombre d'étages, le nombre et disposition des unités, le plan au sol, l'implantation, la forme du toit, le matériau de revêtement de façade, le mode d'accès, l'ordonnance des baies ainsi que le décor.

La construction domiciliaire du quartier La Fontaine s'échelonne surtout entre les années 1890 et 1912 privilégiant un type particulier d'habitation soit la maison à logements multiples réservant les unifamiliales pour certaines rues plus huppées le long de la rue Sherbrooke et de la rue Saint-Denis, puis à la suite sur les rues Cherrier, Saint-Hubert et du Parc La Fontaine. Les commerces intégrés à l'habitation sont peu nombreux et sont distribués sur les axes de rue plus commerciale ou au coin de rue résidentielle. Contrairement à d'autres quartiers municipaux, on pense à l'ancien quartier Saint-Antoine, l'édifice de rapport est quasi-absent, on en retrouve un seul sur la rue Saint-Denis.

(3) L'aménagement paysager des terrasses ainsi que le retrait par rapport à la rue ont souvent été perturbés au 19e siècle pour des impératifs de circulation automobile.

2.2.1 Unifamilial

a) Isolé

De nos jours, il subsiste quatre ou cinq maisons unifamiliales isolées dans le quartier La Fontaine localisées sur la rue Sherbrooke. Minoritaire en nombre au siècle dernier, ce constat s'amplifie au cours des années dû à leur démolition. Elle n'est donc pas une habitation-type du quartier, c'est-à-dire la plus généralisée mais son influence par son prestige est un fait certain. Vers les années 1850-1860, on amorce la construction d'unifamiliales isolées dans La Fontaine et on cesse d'en ériger avant la première guerre mondiale. Le mode de production est uniquement à l'unité, commandée à un architecte par une clientèle des mieux nanties, c'est-à-dire bourgeoise, on se préoccupe alors qu'elle ait une conception individualisée en s'inspirant de divers courants stylistiques à la mode. Malgré le nombre limité d'habitations on essaiera d'éviter une analyse trop particulière pour dégager le plus possible leurs caractéristiques communes. Les exemples cités ne sont qu'une possibilité parmi tant d'autres pour illustrer ce phénomène.

L'unifamiliale isolée construite à l'unité possède alors un seul logement aux pièces distribuées sur plusieurs niveaux dans un ordre tout à fait hiérarchisé respectant les aires privés et de repos, de celles de services et de relations publiques pour ne pas dire mondaines. L'implantation du bâtiment sur un îlot de grande dimension permet un aménagement paysager (3).

(3) L'aménagement paysager des terrains ainsi que le retrait par rapport à la rue ont souvent été perturbés au XXe siècle pour des impératifs de circulation automobile.

L'unifamiliale attachée construite à l'unité n'a qu'un seul modèle qui a évolué entre les années 1860 et 1912. On aborde ce modèle par l'habitation la plus ancienne. On en dénombre deux dans le quartier La Fontaine et elles sont localisées sur une des plus anciennes rues, c'est-à-dire Saint-André (de Sherbrooke à Duluth vers 1860). La période de diffusion ne s'échelonne pas plus que sur une dizaine d'années et cesse d'être construite vers 1880. La maison s'élève sur deux étages (y compris l'étage des combles) sur un soubassement à peine esquissé. Un seul logement est alors distribué sur deux étages. Le plan au sol rectangulaire s'implante en bordure immédiate du trottoir sans recul. L'habitation présente les caractéristiques suivantes: toit en mansarde, revêtement en brique, alignement des baies et deux travées en façade. L'encadrement des baies, le fronton des lucarnes et l'ornementation sont en bois avec motif le plus souvent ouvragé. Au deuxième étage, on remarque un petit balcon. Vers 1885, certaines composantes architecturales de ce modèle changent: forme du toit, revêtement de façade et soubassement. Désormais le toit est une fausse-mansarde et le revêtement est en pierre bosselée. Le soubassement surélevé exige pour accéder à l'étage un petit escalier (neuf marches). Autres particularités, on peut retrouver sur la façade en guise de baie un oriel et les lucarnes sont désormais inscrites dans la rive du toit. En 1900 et 1912, le modèle va vers une plus grande standardisation. On l'aperçoit en particulier sur la rue du Parc La Fontaine. La façade se divise en trois travées donc pièces distribuées de chaque côté d'un couloir central et le toit est en terrasse.

23 L'unifamiliale attachée construite en série n'a également qu'un seul modèle et les exemples dans le quartier sont nombreux en particulier sur les rues Saint-Denis et Cherrier. Populaires uniquement entre les années 1875-1890, ces unifamiliales ne forment que de petites séries de trois ou cinq unités. La maison s'élève sur trois niveaux (y compris l'étage des combles) sur un soubassement peu élevé. Chaque unité résidentielle voit ses pièces réparties sur trois étages. Le plan au sol de forme rectangulaire et développé en profondeur se situe par rapport à la chaussée avec un léger recul. Le toit en mansarde et le revêtement en pierre de taille lisse sont des indices de leur ancienneté. Le mode d'accès est l'escalier droit d'environ huit marches. Toutes les baies sont alignées à l'horizontale et à la verticale. Leur façade est austère et l'ornementation se réduit à son strict minimum.

24 Vers les années 1885 et 1890, on construit de plus en plus ce modèle d'unifamiliale sur les rues huppées du quartier La Fontaine. Désormais le soubassement est suffisamment surélevé pour permettre d'y percer une porte. L'entrée du soubassement devient un mode d'accès de services pour les domestiques. Le toit jadis en mansarde a la forme dérivée d'une fausse-mansarde. Le revêtement de façade est en pierre bosselée réservant la pierre lisse à l'encadrement des ouvertures, aux chaînes d'angles, c'est-à-dire aux endroits vulnérables. A la fin du siècle dernier les façades deviennent plus ornementées et perdent leur rectitude grâce au décrochement du mur.

25 En conclusion on peut affirmer que les unifamiliales qu'elles soient isolées ou attachées construites à l'unité ou en série sont pour les plus anciennes en pierre de taille lisse, peu ornementées et le soubassement

est presque inexistant. Vers les années 1885-1890 on préfère la pierre bosselée, le soubassement surélevé et le mur de façade perd sa rectitude et se module au gré des fantaisies.

2.2.2 Bifamilial

La maison à logements multiples est celle qui est la plus fréquente, c'est-à-dire la plus généralisée correspondant au boom domiciliaire du quartier La Fontaine. Pour plus de précision et de clarté, on la divise en deux types: bifamilial et multifamilial.

Après analyse des différentes bifamiliales, on dégage deux grands modèles ainsi que de nombreuses variantes qu'on traitera à la fin de cette partie.

Le premier modèle évolue entre les années 1875 et 1890. On en dénombre une cinquantaine sur la rue Saint-André et ses environs plus précisément au sud de la rue Roy. Le mode de production est toujours en série, au début de trois à cinq unités et à la suite jusqu'à plus ou moins sept unités résidentielles. La maison s'élève sur trois niveaux (y compris l'étage des combles) sur un soubassement tantôt à peine esquissé ou surélevé. Le logement du rez-de-chaussée est sur un niveau tandis que le deuxième distribue ses pièces sur deux étages. Le plan au sol est invariablement rectangulaire développé en profondeur et se situe soit avec recul ou en bordure immédiate du trottoir. Le toit est également toujours en fausse-mansarde et l'on alterne comme revêtement de façade entre la pierre de taille lisse et bosselée. Dépendamment de la hauteur du soubassement et du recul,

l'escalier droit varie entre 5 et 15 marches donnant sur un petit perron, dans certains cas l'accès se fait direct. L'accès au second logement se fait par un escalier intérieur. L'ordonnance des baies pour les habitations les plus anciennes est asymétrique mais dans la majorité des cas, elles sont alignées à l'horizontale et à la verticale. Les portes sont toujours rejetées sur le côté puisque ces façades étroites ne permettent pas plus de deux travées. Vers les années 1890 on remarque que chaque unité qui se succède cherche à former avec sa voisine l'illusion d'une seule façade en regroupant les portes vers l'intérieur. Comme pour les unifamiliales, le premier modèle de bifamiliale recherche davantage l'effet visuel par des détails architecturaux de plus en plus extravagants: décrochement du mur de façade, oriel sur un ou plusieurs étages, baies géminées, toit à terrasse faîtière pour l'avant-corps et lucarnes ou fronton à pignon ou curviligne.

Le deuxième modèle de bifamiliale est le plus économique, dispersé dans la zone nord du quartier, entre les rues Roy et Duluth. Sa période de diffusion débute vers 1890 pour se terminer avant la première guerre mondiale. Construites en série, sur certaines rues on peut voir alignées plus de dix unités résidentielles: on devine facilement qu'elles étaient destinées à une population de salariés. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux et chacun des logements est sur un étage. Deux plans au sol prévalent, la forme rectangulaire ou en «L» et ils sont implantés en bordure immédiate du trottoir. Le toit en terrasse est une constante et le matériau de revêtement de façade est en pierre de taille bosselée ou en brique. Le mode d'accès est direct à cause de la quasi-absence de soubassement. Deux portes côte à côte dé-

centrées permettent l'accès au logement. L'escalier est toujours intérieur ce qui diminue l'espace du premier logement. Les baies sont alignées et sont réduites à leur plus simple expression. La corniche et l'encadrement sont les seuls éléments architecturaux qui présentent une certaine élaboration dans l'ornementation. Parfois deux unités forment une seule façade en regroupant les portes vers l'intérieur.

Passons maintenant à l'analyse des variantes dérivées des modèles énoncés précédemment. Avant l'ère de la haute standardisation, on constate souvent que des bâtiments dérogent complètement aux modèles consacrés. Ils conservent certaines caractéristiques communes aux autres modèles mais ils sont plus fortement individualisés. Ces maisons localisées en majeure partie sur les rues Saint-Denis, Saint-Hubert et du Parc La Fontaine, sont construites à l'unité et non en série comme les modèles précédents et leur date de construction varie entre 1880 et 1910. L'élévation est toujours sur deux niveaux avec ou sans soubassement. Pour chacun des étages, il y a un logement et deux formes de plan au sol prévalent, soit le rectangle ou le «L». Elles sont implantées avec un léger recul et la forme du toit est en fausse-mansarde ou en terrasse. Le revêtement de façade est en pierre de

29-30

taille bosselée ou en brique. Le mode d'accès est un escalier extérieur de hauteur variable donnant sur deux portes côte à côte, l'une pour le logement du rez-de-chaussée et l'autre donne sur un escalier intérieur pour le second logement. Les baies sont alignées tant à l'horizontale qu'à la verticale. Les plus anciennes habitations concentrent leur décoration au niveau de la mansarde et les plus récentes au niveau de la corniche.

En résumé, la plupart des maisons bifamiliales sont construites en série et se regroupent sous deux modèles qui ont évolué au cours des années ou suivi le goût du jour pour le matériau de revêtement de façade, la forme du toit et les éléments décoratifs.

2.2.3 Multifamilial

Dans le quartier La Fontaine, il existe deux modèles de multifamiliale qui ont évolué entre les années 17 1890 et 1912 et quelques variantes qu'on étudiera à la fin du chapitre.

Débutons l'analyse par l'habitation la plus ancienne du premier modèle de multifamiliale. Les maisons construites avant 1900 sont conçues à l'unité ou en série. Elles sont situées sur l'avenue du Parc La Fontaine et sur les rues au nord de Roy. Leur popularité gravite autour des années 1890 et 1900. A l'unité ou en série, elles partagent plusieurs composantes architecturales similaires. Elles ont trois étages 31 (y compris l'étage des combles) et chaque étage possède son logement. Le plan au sol est invariablement en «L» avec un léger recul. La forme du toit est en fausse-mansarde percé de lucarnes. Le revêtement de façade est en pierre bosselée. L'accès du premier logement se fait directement sans transition, pour le deuxième logement, un escalier droit de 15 marches est nécessaire ainsi qu'un escalier intérieur pour le logement du troisième étage. La façade se divise en trois travées ce qui permet un certain nombre de jeux d'ouvertures. Toutes les baies sont alignées à l'horizontale et à la verticale. Les deux portes côte à côte du deuxième et

troisième logement sont décentrées. La travée centrale présente plusieurs variantes: dans certains cas, seule une porte est percée au premier niveau, parfois on ajoute pour chacun des étages des baies de fenêtres. La porte du balcon se déplace au-dessus des deux portes côte à côte ou des baies d'ouverture. Il y a également deux possibilités de combinaison de deux unités, soit en associant les portes ou les travées en saillie.

En 1901-1912 la multifamiliale surpasse en nombre tous les autres types d'habitation. Elle forme de longues séries dans le secteur nord du quartier La Fontaine. Elle possède le même nombre d'étages et de logements ainsi que la distribution des pièces. Le plan au sol est également en «L» avec recul. Par contre la forme du toit est en terrasse et le revêtement de façade est en brique. Le mode d'accès, la disposition des ouvertures sont identiques. Cette maison possède peu d'ornement si ce n'est sa corniche.

Il existe dans le quartier une variante du premier modèle, les différences se situent au niveau du nombre d'étages qui a une incidence sur la distribution des logements. Le bâtiment s'élève sur quatre étages et le dernier logement distribue ses pièces sur deux niveaux.

Le deuxième modèle est peu fréquent dans le quartier La Fontaine, on le retrouve particulièrement dans deux zones: un, au nord du quartier; deux, près de la rue Sherbrooke. Le mode de production pour l'habitation, érigée avant 1900 est à l'unité et pour les plus récentes en petites séries de deux ou quatre unités. La maison s'élève sur trois étages, sans soubassement.

Chaque étage a son logement. Le plan au sol est rectangulaire ou en «L» en bordure immédiate du trottoir. La forme du toit est en fausse-mansarde, plus tard en terrasse, le matériau de revêtement en pierre bosselée ou en brique. La caractéristique majeure c'est l'escalier intérieur pour les trois logements. Ces trois portes décentrées au premier niveau donnent sur deux escaliers intérieurs pour l'accès de chacun des logements. La maison la plus ancienne possède un décor plus élaboré au niveau du toit et des balcons et la maison plus récente joue avec la modénature de la façade.

Il existe trois variantes de multifamiliale dans le quartier La Fontaine qui se répètent en deux ou trois exemplaires. Le premier cas que l'on peut voir sur la rue Berri a fait une courte apparition vers l'année 1880 et se présente en petite série de quatre unités. La multifamiliale présente les caractéristiques suivantes: plan au sol en «L», élévation sur trois niveaux, distribution des trois logements sur trois étages, implantée en retrait, toit en fausse-mansarde, revêtement de façade en brique, mode d'accès pour le deuxième logement, l'escalier extérieur et pour le troisième, l'escalier intérieur, portes côte à côte décentrées et baies non alignées à la verticale et à l'horizontale. Sous un même fronton on regroupe deux unités résidentielles pour former une seule façade.

Le deuxième et troisième cas sont des habitations qui ont plus de trois logements. On en retrouve quelques cas seulement sur l'avenue du Parc La Fontaine et sur les rues Saint-André et Rivard. Ces multifamiliales sont construites à l'unité entre les années 1890 et 1912.

38-39 L'une est à quatre étages incluant quatre logements et

l'autre à trois étages mais à cinq logements. Pour la première, chaque étage a un logement pour la deuxième, à l'exception du premier niveau qui a un seul logement, les étages supérieurs ont deux logements. Les caractéristiques majeures qui les distinguent des autres multifamiliales sont le nombre d'étages, le nombre de logements et l'organisation des portes et des fenêtres en façade.

Dans le quartier La Fontaine, les multifamiliales sont nombreuses, on distingue deux modèles qui évoluent au cours des années ainsi que des variantes.

2.2.4 Edifice de rapport

La quasi-absence d'édifice de rapport dans le quartier La Fontaine ne permet pas de donner les caractéristiques générales de ce type d'habitation pour le secteur. Il existe un seul édifice de rapport localisé sur la rue Saint-Denis. Sa date de construction est postérieure à l'année 1912 mais antérieure à 1930. L'édifice s'élève sur quatre niveaux et comprend 32 appartements. Deux plans au sol carré sont réunis par un couloir permettant l'accès à l'un ou l'autre unité. Un premier bloc est à l'avant et l'autre non visible à l'arrière. L'implantation est en bordure immédiate du trottoir. Le toit est en terrasse et le matériau de revêtement en stuc rose. Les baies de formes et de dimensions variées sont disposées sur quatre travées. D'inspiration hispanique, cet édifice de rapport surprend dans un contexte montréalais.

2.2.5 Commerce intégré

Le commerce intégré à l'habitation apparaît dans le quartier La Fontaine dans les années 1885-1890 sur les axes de rue commerciale ou à l'angle de rue résidentielle. On en dénombre une dizaine et la plupart d'entre eux ont subi de profondes modifications.

A l'exception du rez-de-chaussée qui intègre un commerce, les étages supérieurs, la forme du toit, le revêtement de façade et leur décor suivent l'évolution de l'ensemble du cadre bâti.

17 Dans le secteur d'analyse, il existe deux modèles
de commerce intégré à l'habitation. Le premier modèle
41 s'implante en règle générale sur les rues plus commercia-
les et s'intègre à une longue série de façades continue.
Au rez-de-chaussée, de larges vitrines soutenues par des
colonnettes de fonte permettent l'étalage des marchandises
42 et laissent pénétrer la lumière. Le deuxième modèle
s'implante au coin d'une rue ou d'une ruelle, l'angle
d'arête des murs est tronqué pour permettre la localisation
de l'entrée de plain-pied avec la chaussée. De part
et d'autre de l'entrée on retrouve les larges vitrines.

FORMES DE TOIT

REVÊTEMENTS DE FAÇADE

MODES D'ACCÈS

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a relevé les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme du toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formes utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite à des corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Les toits se répartissent en cinq catégories: à pignon, à pavillon, en mansarde, en sautoir-mansarde et en terrasse.

3.1.1 À PIGNON

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit la plus courante dès les débuts de la colonisation et sans

3

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

avant-toit, comme on le voit dans les maisons françaises. Le toit à pignon devint dominant au cours du 18^e et 19^e siècle vers un type à pignon à sautoir-mansarde, soit en une pente plus douce (environ 45°) et relevant l'arrière de la maison. Le toit à pignon disparaît vers les années 1880, alors qu'en milieu rural, il caractérisait encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise type.

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme du toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite à des corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Les toits se répartissent en cinq catégories: à pignon, à pavillon, en mansarde, en fausse-mansarde et en terrasse.

3.1.1 A pignon

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit la plus courante dès les débuts de la colonie. D'abord haut et aigu et sans avant-toit, comme le voulait la tradition française, le toit à pignon devait évoluer au cours du 18^e et 19^e siècle vers une version mieux adaptée au milieu québécois, soit en une pente plus douce (environ 45°) se relevant légèrement à la base pour former un avant-toit de plus en plus débordant. En milieu urbain, le toit à pignon disparaît vers les années 1860, alors qu'en milieu rural, il caractérisera encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise type.

L'absence de cette forme de toit dans le quartier La Fontaine s'explique par l'histoire de son développement urbain. On a déjà mentionné dans le chapitre premier que vers l'année 1850, le territoire à l'étude présentait encore un paysage champêtre et que la majorité de ces rues n'étaient pas encore ouvertes. Il faut attendre vers 1875 pour percevoir sur les cartes anciennes une certaine organisation territoriale. On a déjà également mentionné qu'en milieu urbain la popularité du toit à pignon disparaît vers l'année 1860. Notons que contrairement à d'autres quartiers municipaux La Fontaine ne fut jamais un village, on peut donc y trouver aucun ancien noyau. Il fut considéré longtemps comme une annexe du quartier Saint-Jacques.

3.1.2 Toit à pavillon

Le toit à pavillon comporte quatre versants non galbés couvrant un corps de bâtiment carré ou sensiblement carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe ou un faitage très court. Une variante de cette forme de toit existe lorsque le sommet est tronqué.

Le quartier La Fontaine possède un seul bâtiment à toit pavillon. Ce dernier se situe sur la rue Sherbrooke, artère prestigieuse du siècle dernier. Il est vraisemblable de penser que plusieurs maisons arborant cette forme de toit ont disparu au cours des années. Le nombre insuffisant de maisons à toit pavillon ne permet d'établir aucune généralité, on ne peut que souligner que c'est un exemple unique de résidence bourgeoise érigée dans le dernier quart du XIXe siècle.

3.1.3 En mansarde

Le toit en mansarde se caractérise par la présence de deux pentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis. La pente supérieure porte le nom de terrasson et l'inférieure se dénomme le brisis. On rencontre en outre deux versions différentes de toit en mansarde, celle à deux et à quatre versants. D'utilisation courante au tout début de la colonie, on devait l'interdire en 1721 à cause du danger d'incendie que représente sa lourde charpente chargée de plusieurs pièces de bois. Puis il connaît un regain de popularité à partir des années 1850 dans le courant du style Second Empire pour être remplacé quelques décennies plus tard par des toits plus économiques et plus faciles d'exécution, tels les toits en fausse-mansarde et les toits en terrasse.

Le quartier La Fontaine contient 13 bâtiments avec toit en mansarde soit 2% du nombre total. On les retrouve sur les plus anciennes rues soit: Saint-Denis, Saint-André et Sherbrooke. La version la plus courante, c'est-à-dire à deux versants forme généralement de petites séries de deux ou trois unités résidentielles. Le

20-24

toit en mansarde à deux versants correspond généralement au type d'habitation dénommé unifamiliale attachée construite à l'unité ou en série dans les années 1875-1880.

19

La deuxième version de mansarde à quatre versants, moins populaire à cause de son coût de revient n'atteint que les unifamiliales isolées d'avant les années 1880. A cause de sa période de diffusion, la mansarde percée d'une ou deux lucarnes n'a pas l'exubérance de décor qu'on peut apercevoir sur le toit en fausse-mansarde. L'ornementation est réduite à sa plus simple expression.

3.1.4 En fausse-mansarde

Le toit en fausse-mansarde ou composite comprend un pan, fortement incliné vers la rue et une partie arrière étant soit en pignon très atténué ou en pente très douce. Cette nouvelle technique de construction évite ainsi la lourde charpente propre à la mansarde tout en conservant l'essentiel de sa silhouette, soit le brisis. A mi-chemin entre le toit en mansarde et le toit en terrasse, il s'agit en fait d'un mode de construction de transition qui ne durera qu'une vingtaine d'années. Apparaissant au moment où le toit en terrasse tend à se généraliser (vers 1885), il sera supplanté rapidement par ce dernier pour des raisons de facilité d'exécution et d'économie.

Le quartier La Fontaine détient plus de 35% de maisons érigées avant 1930 à toit en fausse-mansarde. Localisées en majeure partie dans le secteur sud, on en retrouve également plus au nord sur les rues Saint-Denis, Mentanna et La Fontaine. Dans la plupart des cas, elles sont construites en série et minoritairement à l'unité.

21-24 La forme de toit en fausse-mansarde coiffe l'unifamiliale et la maison à logements multiples érigée vers les années 1885 et 1905. Seule l'unifamiliale construite le plus souvent en série arbore cette forme de toit mais elle est davantage une caractéristique de 35-31-25 la maison à logements multiples. Par ordre de fréquence on peut ajouter que les multifamiliales ont la préséance sur les bifamiliales. La popularité de la fausse-mansarde à la fin du siècle dernier correspond à l'apogée de l'architecture victorienne. De plus cette forme de toit

plus économique que la mansarde, mais d'un coût de revient supérieur à la terrasse permettait de disposer d'une masse monétaire additionnelle pour le décor.

3.1.5 En terrasse

«Le toit en terrasse est communément appelé plat à cause de la faible pente que l'on donne à ces plans inclinés; ceux-ci convergent vers un point placé à un niveau inférieur où se trouve le tuyau de descente conduisant les eaux pluviales directement dans le système de canalisation des égouts de la maison» (4). La couverture est composée de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on sème du fin gravier.

Les bâtiments avec un toit en terrasse font leur apparition dès les années 1840-1850. On doit attendre les années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication envahit le secteur de la construction (5), pour voir émerger la mode de cette forme de toit. Sa grande popularité est la conséquence de sa rentabilité.

La forme de toit en terrasse est majoritaire dans le quartier La Fontaine soit 62% du bâti résidentiel construit avant 1930. La majorité se situe dans le secteur nord du quartier où le développement urbain fut plus tardif. Les habitations avec toit en terrasse inscrites dans le secteur sont construites en majorité après 1900. Cette

(4) Morgentaler, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», in Techniques, déc. 1937, vol. 12, no. 10, p. 484.

(5) Selon Jean-Claude Marsan.

27-30- forme de toit coiffe la maison à logements multiples qu'elle soit bifamiliale ou multifamiliale, de la plus modeste à la plus prestigieuse. Le décor au niveau du toit est réduit à sa plus simple expression, corniche plus ou moins élaborée et fronton curviligne.

3.2 REVÊTEMENT DE FAÇADE

Les différents matériaux de revêtement étudiés sont principalement: la pierre et la brique.

3.2.1 Pierre

La pierre que l'on retrouve comme revêtement de façade sur les maisons du quartier La Fontaine est un matériau local extrait de carrières montréalaises. Contrairement à l'ancien quartier Saint-Antoine, il n'existe aucune pierre d'importation. On utilise la même pierre pour l'architecture domiciliaire que pour les édifices publics. On donne deux traitements à la pierre de taille de couleur grise, lisse ou bosselée. Pour les habitations les plus anciennes et plus prestigieuses, on emploie comme revêtement de façade la pierre lisse pour les plus récentes, c'est-à-dire après les années 1880 on réserve cette dernière à l'encadrement des ouvertures et aux chaînes d'angle. Après 1880, la pierre bosselée pour le revêtement de façade est une constante non seulement pour le quartier La Fontaine mais pour l'ensemble du territoire montréalais.

Dans le quartier La Fontaine, 48% de l'architecture domiciliaire a un revêtement de façade en pierre. Disséminée sur tout le territoire on en remarque une plus grande

concentration au sud de la rue Cherrier et sur les rues Saint-Denis, Saint-Hubert et Parc La Fontaine, soit les rues les plus huppées réservées à la petite bourgeoisie. On aperçoit la pierre de taille sur les habitations unifamiliales, la maison à logements multiples et le commerce intégré.

3.2.2 Brique

Le secteur d'analyse n'était pas essentiellement un quartier ouvrier, au sein de sa population il existait une élite francophone. Contrairement à d'autres quartiers municipaux du plateau Mont-Royal mais semblable à celui de Saint-Louis, le revêtement de brique des façades n'est pas majoritaire, soit 44% du bâti résidentiel. Les maisons en brique sont réparties sur tout le territoire mais en particulier dans le secteur plus au nord de la rue Cherrier. C'est la maison à logements multiples qui détient le plus de revêtement de façade en brique.

3.2.1 Porte cochère et porte piétonne

La porte cochère est un large tunnel pratiqué au niveau de rez-de-chaussée des habitations pour permettre d'accéder à la cour intérieure. La porte piétonne par ses dimensions permet uniquement le passage des piétons. L'obligation de communiquer avec les maisons de fond de

3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS

Le rapport entre le toit et le revêtement est véritablement significatif pour les maisons avec des toits en mansarde, en fausse-mansarde et en terrasse. Les maisons avec un toit en mansarde et en fausse-mansarde ont majoritairement un revêtement de façade en pierre et celles avec toit en terrasse ont un revêtement en brique. Le coût de revient d'un toit en mansarde ou en fausse-mansarde est supérieur au toit en terrasse, il est alors intéressant de souligner la corrélation avec le matériau de revêtement de façade le plus coûteux, la pierre. Le même type de relation existe entre le toit en terrasse et le revêtement en brique mais dans le cas présent c'est une économie de moyen.

3.4 MODES D'ACCÈS

Les habitations anciennes se caractérisent également par des modes d'accès particuliers aujourd'hui disparus; les uns (portes cochères et piétonnes) parce que leur fonction répondait à un besoin propre aux usages de cette époque, les autres (escaliers extérieurs) parce que des règlements municipaux en ont depuis interdit l'usage.

3.4.1 Porte cochère et porte piétonne

La porte cochère est un large tunnel pratiqué au niveau du rez-de-chaussée des habitations pour permettre d'accéder à la cour intérieure. La porte piétonne par ses dimensions permet uniquement le passage des piétons. L'obligation de communiquer avec les maisons de fond de

cour et/ou les dépendances nécessite la création de ce mode d'accès particulier en façade puisque dans ces îlots la ruelle n'existe pas.

Le quartier La Fontaine contient dix portes cochères et deux portes piétonnes localisées sur six îlots dont quatre sont sans ruelle. Les portes cochères et piétonnes se répartissent sur les rues de Mentanna, Saint-Christophe, Berri et Rivard. La corrélation entre l'interdiction par le Conseil de ville de construire des maisons de fond de cour vers les années 1880 ainsi que l'obligation de laisser à l'arrière l'espace pour une ruelle et le développement domiciliaire tardif du quartier permet d'expliquer le nombre restreint de ce mode d'accès. Par contre l'obligation de composer avec les îlots sans ruelle nécessite de percer en façade une porte cochère ou piétonne.

Dans la plupart des cas les habitations avec porte cochère ou piétonne se rattachent au type de maison à logements multiples. Elle présente les caractéristiques suivantes: élévation sur deux niveaux parfois trois, revêtement de façade en brique et forme de toit en terrasse. Leur date de construction varie entre les années 1890 et 1912. Pour le quartier La Fontaine ce mode d'accès est loin d'être une caractéristique majeure tant quantitativement que qualitativement. Le modèle de porte cochère ou piétonne ne se singularise pas dans le secteur d'analyse par rapport à d'autres quartiers.

3.4.2 Escaliers extérieurs

Jusqu'à la toute fin du XIXe siècle, on a l'habitude de construire les habitations en bordure de la ligne avant du lot ou à un ou deux pieds tout au plus de celle-ci. Dans le premier cas, l'entrée au rez-de-chaussée et aux étages est légèrement en retrait et dans le second, on y accède par quelques marches perpendiculaires à la rue. Règle générale, chacun des logements bénéficie d'une entrée privée indépendante. Progressivement on a recours aux escaliers extérieurs restituant ainsi au rez-de-chaussée un espace intérieur non négligeable compte tenu de l'étroitesse des façades. Un règlement municipal adopté à la fin des années 1940 devait en interdire l'usage.

Les escaliers extérieurs menant au deuxième étage correspondent à 30% du bâti résidentiel disséminés sur tout le territoire. On les rencontre majoritairement sur les maisons à logements multiples à trois étages à façade de pierre ou de brique, coiffées d'une fausse-mansarde ou en terrasse. Ces maisons sont érigées à partir des années 1885. Les escaliers extérieurs empruntent des formes variées: droits perpendiculaires à la rue ou longeant la façade et légèrement tournants.

31-44

MODIFICATIONS SUBIES

ET

INDICE DE DETERIORATION

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien et d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

4.1. MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnance au rez-de-chaussée, du décor et des ouvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de connaître grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère original lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Sur l'ensemble du territoire du quartier La Fontaine, 154 des bâtiments domestiques construits avant 1930 ont été modifiés et souvent abîmés de manière irréversible par des rénovations inappropriées qui suppriment leurs caractéristiques d'origine. Dans le secteur d'analyse le revêtement de façade et la forme du toit sont les principales modifications qu'ont subi les bâtiments domestiques. Il serait intéressant de comparer ce pourcentage avec d'autres quartiers municipaux pour évaluer plus justement le degré de menace.

4 MODIFICATIONS SUBIES ET

On compte une trentaine de cas où la forme du toit a changé de profil tout le territoire mais affectant exclusivement les bâtiments anciens du quartier La Fontaine. Les toits

INDICE DE DETERIORATION

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

4.1 MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnance au rez-de-chaussée, du décor et des ouvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de soustraire grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère originel lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Sur l'ensemble du territoire du quartier La Fontaine, 15% des bâtiments domestiques construits avant 1930 ont été modifiés et souvent abimés de manière irrémédiable par des rénovations inappropriées qui suppriment leurs caractéristiques formelles. Dans le secteur d'analyse le revêtement de façade et la forme du toit sont les principales modifications qu'ont subi les bâtiments domestiques. Il serait intéressant dans un avenir rapproché de comparer ce pourcentage avec d'autres quartiers municipaux pour évaluer plus justement le degré de menace.

45 On compte une trentaine de cas où la forme du toit a changé de profil au cours des années disséminée sur tout le territoire mais atteignant exclusivement les bâtiments anciens du quartier La Fontaine. Les toits

en mansarde et en fausse-mansarde sont transformés en terrasse. Les modifications au niveau du toit détruisent non seulement l'ordonnance d'une façade mais souvent toute une série d'unités résidentielles similaires.

Une des perturbations majeures des façades est le remplacement des revêtements d'origine par un nouveau matériau de parement tels les bardeaux d'amiante et d'asphalte et les feuilles d'aluminium. On dénombre une quarantaine de cas où le revêtement a été modifié en particulier sur les rues Mentana et du Parc La Fontaine. Le remplacement du revêtement de façade d'origine donne le plus souvent des résultats décevants au niveau de l'ensemble et est rarement en harmonie avec le caractère ancien du bâtiment ou du secteur.

Six façades d'architecture domiciliaire ont été modifiées au niveau du rez-de-chaussée, soit partiellement ou complètement à cause de l'installation de grandes vitrines commerciales. Les rues Saint-Denis et Duluth ont subi les contrecoups de l'essor commercial de ces dernières années. Les ajouts au rez-de-chaussée détruisent toute l'harmonie des façades continues.

Les principales lésions au corps architectural sont les modifications au niveau du revêtement et du toit puisque les ouvertures et le décor ont été épargnés jusqu'à présent dans le quartier La Fontaine.

4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION

La carte no 3 indique tous les bâtiments abandonnés, décrépits ou incendiés. La compilation de ces données permet de mesurer le degré de menace sur le cadre bâti patrimonial.

La majorité des bâtiments domestiques anciens ne nécessite que des réparations mineures. L'absence de bâtiments pointés comme décrépits en est un témoignage. Les bâtiments abandonnés sont au nombre de trois ce qui est peu par rapport à d'autres quartiers. Par ailleurs quatre d'entre eux ont été victimes d'un incendie et qui les a laissés dans un état de détérioration assez grave.

5

PAYSAGE URBAIN

ET

EDIFICES PUBLICS

3.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'échelle du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur le cercle on a relevé les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent s'ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (places de stationnement et terrasses vacantes) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier enrichi a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de la population.

3.1.1 Espaces verts

On ne soulignera jamais trop l'importance des espaces verts au sein d'une agglomération, souvent décrite comme le poumon même de la ville. Les espaces verts sont bien plus qu'un veau de la qualité de l'air mais ils favorisent la conception même qu'une société se donne de la qualité de vie.

Bien pourvu en espaces verts, le parc La Fontaine, le quartier de la Pointe-à-la-Croix et également trois petits parcs publics de voisinage. On doit le parc La Fontaine grâce à la clause du gouvernement fédéral qui obligeait la ville de Montréal à con-

5

PAYSAGE URBAIN

ET

EDIFICES PUBLICS

5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vacants) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier ancien a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de sa population.

5.1.1 Espace vert

On ne soulignera jamais trop l'importance des espaces verts au sein d'une agglomération, souvent décrits comme le poumon même de la ville. Les espaces verts sont bien plus qu'un simple régénérateur au niveau de la qualité de l'air mais ils témoignent de la conception même qu'une société se donne de la qualité de vie.

Bien pourvu en espaces verts dû en partie par le parc La Fontaine, le quartier La Fontaine possède également trois petits parcs publics de voisinage. On doit le parc La Fontaine grâce à la clause du gouvernement fédéral qui obligeait la ville de Montréal à con-

vertir ce champ d'exercices militaires en espace vert. La naissance de petits parcs urbains de voisinage dans le quartier est récente datant dans la majorité des cas de 1970 à la suite des mouvements écologiques. Ils sont créés à partir de la conversion d'un terrain vacant en espace vert.

47 Le parc La Fontaine s'inscrit comme le parc du Mont-Royal dans la tradition romantique du parc naturel à la fin du siècle dernier. Sa localisation juste au nord de la rue Sherbrooke le rend facilement accessible. On remarque deux types d'aménagement paysager. Le premier est un aménagement naturel dans la pure tradition anglaise, centré vers un étang, plus à l'est c'est un aménagement à la française avec ses allées rectilignes. Le parc La Fontaine a été conservé à peu près dans son état d'origine, on ne peut que déplorer l'implantation à proximité de tour-immeuble.

48 Les trois parcs de voisinage sont d'inégale valeur, dépendamment de leur localisation dans le quartier. Le premier à proximité de la station de métro Sherbrooke joue véritablement son rôle de parc de voisinage permettant aux résidants de profiter de cette aire de repos. Le second situé dans l'emprise des voies à circulation sur la rue Cherrier est loin de répondre à sa fonction. Enfin le dernier aménagé davantage comme terrain de jeu pour les enfants répond effectivement à un besoin du quartier soit l'amusement. Ajoutons que le vaste terrain entourant l'institut des Sourdes-Muettes augmente également la qualité de l'environnement.

5.1.2 Parc de stationnement

Quartier essentiellement résidentiel à l'exception de certaines axes de communication commerciale, le quartier La Fontaine n'a heureusement que trois parcs de stationnement institutionnels. Ceux-ci desservent des institutions comme l'école Cherrier ou le pavillon de l'université du Québec. Tant que la vocation première du quartier ne subira pas de changement, il y a lieu de croire que le quartier La Fontaine est protégé contre ce fléau qui diminue la qualité de l'environnement.

5.1.3 Terrain vacant

L'ensemble du territoire contient cinq terrains vacants qui peuvent facilement être transformés en petits parcs de voisinage puisqu'ils s'insèrent dans une trame résidentielle de forte densité. Leur insertion dans le tissu urbain peut augmenter la qualité de vie de ses résidents.

5.2 EDIFICES PUBLICS

Le quartier La Fontaine compte quatre édifices publics érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Ils sont identifiés sur la carte no 4 selon la fonction d'origine. Toutes les fonctions ne sont pas représentées, les bâtiments à caractère religieux et administratif antérieurs à 1930 sont inexistant dans le quartier. La population de La Fontaine devra attendre l'année 1935 pour la construction de l'église Saint-Louis-de-France. L'édifice le plus ancien est à caractère institutionnel, tous les autres sont érigés en 1914 et 1930-1932. Le quartier La Fontaine est donc essentiellement résidentiel et les édifices publics sont sous-représentés, on doit le considérer comme une annexe de Saint-Jacques.

5.2.1 Institutionnel

Dans le secteur d'analyse, on dénombre deux édifices à caractère institutionnel, soit un ensemble conventuel et une école. L'ensemble érigé pour les soeurs de la Providence soit l'institut des Sourdes-Muettes constitue pour le quartier une oeuvre architecturale exceptionnelle. Malgré les diverses campagnes de construction 1872, 1881 et 1898, le complexe architectural présente une grande unité en raison du traitement et de l'emploi de la pierre, des ouvertures identiques et de l'élévation. Le plan au sol en forme de «H» permet de procéder par étapes à la construction des différents corps de bâtiments et l'adjonction de nouvelles ailes.

Dans la pure tradition de l'architecture conventionnelle de la seconde moitié du XIXe siècle, la fonction culturelle y est privilégiée par la disposition centrale de la chapelle. La division de l'espace en plusieurs corps de bâtiment est spécifique pour chacune des activités. Le complexe institutionnel revêtu en pierre bosselée se particularise par son toit en mansarde, ses tours d'angle aux extrémités et son avant-corps central surmonté d'un fronton. Les caractéristiques architecturales de l'institut des Sourdes-Muettes permettent de l'associer au style Second Empire.

50 Le second édifice à caractère institutionnel soit l'école Cherrier a été érigée en 1931 pour la C.E.C.M. selon les plans et devis de l'architecte Eugène Larose. L'édifice en brique s'élève sur trois étages pour se terminer par un toit en terrasse. L'introduction de motifs décoratifs inspirés directement de l'art Déco et des petites saillies simulant la forme de pilastres engagés divisant l'espace sont des éléments architecturaux révélateurs des intentions de l'architecte qui hésite à concevoir un édifice selon l'unique principe du fonctionnalisme. Même si elle n'est pas exceptionnelle, l'école Cherrier par sa dimension et son échelle s'harmonise à l'architecture domiciliaire environnante.

5.2.2 Commercial

51 L'unique édifice à caractère commercial du quartier La Fontaine est la Palestre Nationale rue Cherrier dont on débute véritablement la construction en 1917-18 après révision des plans initiaux de Dalbé Viau. La volonté de faire une institution à la fois sociale et spor-

tive de grande envergure et comparable à la communauté anglaise fut ralentie en partie par la guerre de 1914-1918. La révision des plans a rendu plus réaliste le projet initial. L'édifice en brique s'élève sur quatre étages pour se terminer par un toit en terrasse. Les caractéristiques architecturales majeures sont les baies en forme de plein-cintre au premier étage, les cordons en pierre séparant les étages et la corniche en saillie. La Palestre Nationale s'intègre habilement avec son environnement immédiat.

5.2.3 De service public

52 On termine ce chapitre par un édifice public commandé par la ville de Montréal en 1931-1932 selon les plans et devis de J. Albert Bernier pour fournir à la population qui fréquente le parc La Fontaine les services publics dont elle est responsable. De forme rectangulaire, le pavillon Calixa-Lavallée s'élève sur deux niveaux, coiffé d'un toit à pavillon affaissé. Les baies plein-cintre, la forme du toit et le matériau de revêtement lui donnent une allure rustique qui s'harmonise avec l'aménagement du parc à l'anglaise.

6
SELECTION DE BATIMENTS
A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte 3 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Là où les bâtiments présentent une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte affective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

La majorité des bâtiments domestiques érigés avant 1930 présentent un intérêt architectural mais 42% d'entre eux ont été identifiés comme possédant une valeur supérieure à la moyenne ce qui ne signifie pas en le répète, que les autres sont sans valeur. Les bâtiments domestiques à potentiel patrimonial sont distribués sur tout le territoire du quartier La Fontaine. Pour la majorité des cas ce fut par leur décor qu'ils ont été retenus. Le secteur qui présente plus par contre d'ensembles à forte concentration patrimoniale. Dans le cas des édifices publics, on en a relevé deux sur quatre à plus fort potentiel patrimonial.

6

SELECTION DE BATIMENTS A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

La majorité des bâtiments domestiques érigés avant 1930 présentent un intérêt architectural mais 42% d'entre eux ont été identifiés comme possédant une valeur supérieure à la moyenne ce qui ne signifie pas on le répète, que les autres sont sans valeur. Les bâtiments domestiques à potentiel patrimonial sont distribués sur tout le territoire du quartier La Fontaine. Pour la majorité des cas ce fut par leur décor qu'ils ont été retenus. Le secteur sud présente plus par contre d'ensembles à forte concentration patrimoniale. Dans le cas des édifices publics, on en a relevé deux sur quatre à plus fort potentiel patrimonial.

6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ

La valeur d'ancienneté a été attribuée à tous les bâtiments construits avant 1880. Les bâtiments antérieurs à cette date correspondent technologiquement aux phases artisanales ou manufacturières de la construction. Pour établir les dates de construction on s'est alors référé à la carte d'assurance d'Hopkins (1879) et aux caractéristiques architecturales du bâtiment.

Le développement tardif du quartier municipal La Fontaine explique en partie le petit nombre de bâtiments anciens. Il va sans dire que les bâtiments antérieurs à 1879 ont presque tous été sélectionnés. Pour l'ensemble du territoire, ils représentent moins de 1% soit 14 unités résidentielles. On les retrouve sur les rues les plus anciennes, c'est-à-dire Saint-Denis, Saint-André et Cherrier. Les bâtiments remarquables par leur ancienneté sont coiffés d'un toit à mansarde dans huit cas et en fausse-mansarde pour la différence. La majorité est de type unifamilial attaché construite à l'unité ou en petites séries de deux ou trois unités. Parmi les édifices publics, il n'en subsiste aucun antérieur à l'année 1880.

6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION

La standardisation des plans cadastraux et l'imposition d'une grille de rues orthogonale à la fin du siècle dernier permettent difficilement aux bâtiments domestiques et publics de se singulariser dans le tissu urbain et de créer un événement visuel. Heureusement la dénivellation du terrain permet une mise en valeur de deux habitations le long de la rue Sherbrooke. Elles se singularisent également dans le tissu urbain par un mode d'implantation dicté par des principes urbanistiques, localisées sur la rue Sherbrooke, elles bénéficient grâce à une rue transversale, d'une percée visuelle qui contribue à sa mise en valeur. On a retenu comme édifice public l'institut des Sourdes-Muettes, point de repère visuel important, il ferme la perspective depuis la rue des Pins.

18,19

4

6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR

Dans le quartier municipal La Fontaine, on constate que les habitations à logements superposés (bi et multifamiliales) s'imposent dans tous les secteurs. Les composantes du décor compris dans le sens de l'ornementation sont extravagantes et exubérantes dans les années «90». Les habitations avec un toit en fausse-mansarde ont la préséance. Ces toits inclinés sont une belle occasion d'orner en bois ouvragé les lucarnes et leurs corniches. Tous les éléments architecturaux, balcon, tour en saillie, toit à terrasse faîtière sont une occasion de mise en valeur. A l'orée de la première guerre mondiale, le décor des habitations s'achemine vers une plus grande standardisation et/ou simplicité éliminant bon nombre «d'ornements pâtisseries» et pittoresques dans le goût victorien.

33

34,39

Les façades sont désormais le plus souvent en brique, parfois en pierre, munies invariablement à l'avant de balcon, de galerie et d'escalier extérieur et couronnées à leur sommet d'une corniche ou d'un parapet et d'un fronton qui vont donner naissance à un style non académique dénommé montréalais dont il est temps d'évaluer à juste valeur.

Chacune des maisons qui possèdent les composantes architecturales du «style montréalais» par son gabarit, son volume, son ordonnance, son implantation, son décor... ont été sélectionnées sous la rubrique décor puisqu'elles ont une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. N'oublions pas que la majorité des bâtiments sélectionnés pour leur valeur patrimoniale supérieure à la moyenne, l'ont été par leur décor. De ce nombre, 92% sont remarquables par leur décor, soit le pourcentage le plus élevé ce qui fait du quartier La Fontaine une entité exceptionnelle au coeur du plateau Mont-Royal. Ils sont distribués sur toutes les rues du quartier. On a relevé dans certains cas des bâtiments exceptionnels mais le plus souvent on a retenu la présence des ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'une rue ou du quartier. Les bâtiments remarquables par leur décor ont été érigés entre les années 1880 et 1914. On retrouve de nombreux bâtiments en pierre parfois en brique coiffés d'un toit en fausse-mansarde et en second lieu d'un toit en terrasse. Tous les types d'habitat sont touchés à l'exception de l'édifice de rapport, on retrouve l'unifamiliale, isolée ou attachée, construite à l'unité ou en série, les maisons à logements multiples, bifamiliale ou multifamiliale et le commerce intégré à l'habitation. Le plus grand nombre de maisons relevées par leur décor correspond au type d'habitation le plus répandu soit à logements multiples.

6.4 ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL

19 Du point de vue du style architectural plus académi-
 49 que, on a retenu quelques maisons construites entre les an-
 50,51 nées 1880 et 1890 le long de la rue Sherbrooke appartenant
 au type unifamilial isolé. L'organisation de sa façade, la
 forme du toit et l'ornementation permettent de les associer
 au style Second Empire, courant stylistique très en vogue
 à la fin du siècle dernier. Dans la même tradition, on a
 construit l'institut des Sourdes-Muettes sur la rue Saint-
 Denis. Les architectes de l'école Cherrier et de la Pales-
 tre nationale semblent avoir hésité à opter pour une archi-
 tecture purement fonctionnaliste, ils introduisent alors
 certains éléments architecturaux d'art déco dans leur com-
 position. La qualité de leur réalisation justifiait leur
 valeur patrimoniale supérieure à la moyenne.

Du point de vue de son développement, le quartier
 municipal La Fontaine dont les limites territoriales ont
 été fixées définitivement en 1921, s'urbanise peu jusque
 vers les années 1880. Seules les rues Saint-Denis, de
 Chateaubriand, Saint-Hubert et Sherbrooke sont claire-
 mées de quelques habitations de type unifamilial isolé.
 De 1880 à 1890, l'implantation d'édifices publics presti-
 gieux tels l'institut des Sourdes-Muettes, l'école norma-
 le Jacques-Cartier ainsi que l'aménagement du parc La Fon-
 taine (anciennement Logan) accélèrent le processus d'urba-
 nisation dans le secteur au sud de la rue Cherrier, optant
 alors pour les maisons en rangée. Les années de 1890 à
 1906 correspondent à un sommet dans la construction domi-
 ciliaire, on construit de longues séries d'habitations
 contigües dans le secteur au nord de la rue Sherbrooke. De
 1907 jusqu'à la première guerre mondiale, le rythme de crois-
 sance diminue, on construit alors surtout sur la rue Saint-
 Hubert. Quartier adjacent à Saint-Louis, il fut toujours
 majoritairement francophone.

L'urbanisation de La Fontaine comme pour d'autres quartiers municipaux a eu tendance à suivre une grille de rues orthogonale basée sur les lots profonds et étroits. Par contre on a observé sur le territoire au sud de la rue Cherrier et le long de la rue Sherbrooke, des lots aux dimensions supérieures destinés à la classe aisée. Le tissu urbain plus ancien est également encore perceptible aujourd'hui par l'hétérogénéité de la superficie des îlots et l'absence de ruelles (secteur nord-ouest).

Sur le plan architectural, la construction domiciliaire du quartier La Fontaine s'échelonne surtout entre les années 1890 et 1912 privilégiant alors l'habitation à logements multiples. Sur les rues Sherbrooke, Cherrier, Saint-Hubert.. réservées en grande partie à la bourgeoisie, se situent les unifamiliales isolées ou attachées, il est à noter qu'un petit nombre d'entre elles sont fort anciennes et plus modestes dans leur conception et leur volume. On reconnaît la valeur exceptionnelle des unifamiliales mais la maison à logements multiples (bi et multifamilial) est celle qui domine le paysage et correspond au boom domiciliaire de La Fontaine. Parmi les habitations à logements multiples, la multifamiliale surpasse en nombre toutes les autres. La multifamiliale correspond donc à l'habitation-type non seulement de La Fontaine mais de l'ensemble montréalais puisqu'elle en possède les principales composantes architecturales (revêtement de brique ou de pierre, toit à terrasse, élévation sur trois niveaux, balcon, escalier extérieur, etc.), il est à noter que les plus anciennes, c'est-à-dire avant 1900 ou la version plus bourgeoise ont une ordonnance, une composition et un décor plus élaborés.

Du point de vue de l'état de conservation des bâtiments résidentiels érigés avant 1930, on a constaté le fai-

ble taux de modification mais il faut être attentif au remplacement du revêtement de façade d'origine, compte tenu de la qualité architecturale de l'ensemble La Fontaine. Comparé à d'autres quartiers municipaux, La Fontaine est bien pourvu en espaces verts, il y manque assurément des parcs de voisinage et un peu de verdure mais le bilan n'est pas assombri par les parcs de stationnement. Par contre, on souligne que les problèmes majeurs du quartier sont l'implantation d'édifices en hauteur aux limites territoriales: l'école de l'Hôtellerie, le Dauphin et l'insertion de nouveaux bâtiments dans la trame urbaine.

Le quartier municipal La Fontaine a comme vocation première d'être essentiellement résidentielle, les édifices publics sont donc sous-représentés. Le plus prestigieux et le plus imposant est sans contredit l'institut des Sourdes-Muettes mais les autres plus modestes s'intègrent parfaitement à la trame urbaine (Palestre nationale...) et augmentent par leur présence la qualité de l'environnement.

Du point de vue de la valeur patrimoniale, la majorité des bâtiments anciens ont une valeur d'accompagnement qu'il faut préserver puisqu'ils augmentent par leur présence la qualité de l'environnement. On a évalué que 42% ont une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. De ce nombre 92% sont remarquables par leur décor soit le pourcentage le plus élevé. Le secteur sud présente plus par contre d'ensembles à forte concentration patrimoniale. En conclusion, on peut affirmer que le quartier La Fontaine présente une entité exceptionnelle au coeur du plateau Mont-Royal et qu'un certain nombre de recommandations sont essentielles pour la sauvegarde de son patrimoine immobilier et de son environnement.

6.5 ENSEMBLE À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE

La distribution des bâtiments à potentiel patrimonial met en évidence quatre ensembles localisés en majeure partie dans le secteur sud du quartier La Fontaine.

- 53-26 Ensemble no 1: rue Cherrier et Saint-André
(900-968) (3431-3463)

Une série de 15 bâtiments construits en 1880-1890, en pierre grise coiffés d'un toit en terrasse ou en fausse-mansarde illustrent le deuxième et troisième type d'habitation composé de bifamiliales et de multifamiliales. Les bâtiments sont remarquables par la qualité de réalisation, l'enfilade des façades et le respect de normes communes touchant le gabarit, l'ordonnance, la volumétrie et le matériau de revêtement.

- 54 Ensemble no 2: rue Saint-Hubert
(3414-3442)

Une série de six maisons de type unifamilial ou bifamilial sur la rue Saint-Hubert étaient destinées à des propriétaires passablement favorisés dans les années 1885-1890. Ces maisons de trois étages, en pierre et toit en fausse-mansarde présentent les caractéristiques formelles de l'architecture victorienne. L'exubérance de l'ornementation, la variété des solutions, l'effet d'ensemble des façades continues et le bon état de conservation de ces maisons leur confèrent une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne.

- 55-56 Ensemble no 3: rue Saint-Hubert
(3662-3686) (3690-3726) (3738-3748)

Quinze unités résidentielles construites entre les années 1879 et 1912 regroupent deux types d'habitat soit les bifamiliales et les multifamiliales. Sur ce même tronçon de rue, c'est toute l'évolution de l'architecture domiciliaire bourgeoise que l'on peut apercevoir en regardant ces façades discontinues construites à l'unité.

- 27 Ensemble no 4: rue Napoléon
(901-915)

La série de six bâtiments sur la rue Napoléon est le seul ensemble d'architecture ouvrière en bon état dans le quartier La Fontaine. Les petites maisons de deux étages, en pierre et toit en terrasse, implantées en bordure immédiate du trottoir sont de type bifamilial érigées en série entre les années 1890 et 1912.

CONCLUSION

Au cours des années, les limites territoriales du quartier municipal La Fontaine ont été réduites au secteur nord de la rue Sherbrooke. Ce dernier connaît une rapide expansion entre les années 1890 et 1912. Le développement laissé entre les mains de promoteurs avertis lotissent à l'avance leur terre selon trois modèles d'occupation du sol en vigueur au siècle dernier. Conscients de l'influence de la forme et dimension du lot, ils s'ajustent en fonction de la clientèle visée.

Après analyse, on a dégagé cinq types d'habitat inscrits dans le quartier, certains sont sous-représentés tels l'unifamiliale isolée et l'édifice de rapport d'autres connaissent une grande popularité soit la maison à logements multiples. L'unifamiliale isolée par son mode de production à l'unité présente plusieurs modèles qui se rattachent à divers courants stylistiques en vogue, par leur prestige elle exerce une grande influence. L'unifamiliale attachée construite à l'unité et en série n'a que deux modèles qui évoluent sur plusieurs années. Ces unifamiliales (isolées ou attachées) sont pour les plus anciennes en pierre de taille lisse, peu ornementées et soubassement à peine esquissé, à la fin du siècle, on préfère la pierre bosselée, l'ornementation élaborée et le soubassement surélevé. Les maisons à logements multiples sont les plus nombreuses, elles comprennent deux types: les bifamiliales et les multifamiliales. La plupart des bifamiliales et des multifamiliales sont érigées en série et regroupent chacune deux modèles qui ont également évolué au cours des années. L'unique édifice de rapport a peu d'influence par contre le commerce intégré suit l'évolution de l'ensemble du bâti mais peut avoir un mode particulier d'implantation qui détermine l'option vers un des deux modèles existants dans le quartier.

Certaines données d'inventaire cueillies sur le terrain ont permis de dégager les traits essentiels de tous les bâtiments construits avant 1930 dans le quartier municipal de La Fontaine. Après analyse, on a révélé que les formes de toit les plus répandues pour l'architecture domiciliaire sont la terrasse et la fausse-mansarde et que le revêtement de façade est majoritairement en pierre. Le rapport entre le toit et le revêtement a révélé les liens entre la fausse-mansarde et la pierre, la terrasse et la brique. Une des dernières composantes architecturales, le mode d'accès a indiqué que les portes cochères ou piétonnes touchent moins de 1% du bâti par contre en ce qui a trait aux escaliers extérieurs menant au deuxième logement le pourcentage s'élève à 30%.

L'analyse du macro-inventaire vise également à donner un bilan du degré de menace de son bâti. La compilation de ces données nous a rendu optimiste puisque seulement 15% ont subi des modifications et que l'indice de détérioration est moins de 1%. Par contre, on est conscient que les principales lésions au corps architectural sont les modifications au niveau du revêtement et du toit.

Comparé à d'autres quartiers municipaux, La Fontaine est bien pourvu en espaces verts, il y manque assurément des parcs de voisinage et un peu de verdure mais le bilan n'est pas assombri par les parcs de stationnement. Par contre, on souligne que les problèmes majeurs du quartier sont l'implantation d'édifices en hauteur aux limites territoriales et l'insertion de nouveaux bâtiments dans la trame urbaine. On a pris conscience jusqu'à quel point le quartier La Fontaine privilégiait la fonction résidentielle lorsqu'on a évalué le nombre

d'édifices publics. A l'exception de l'institut des Sourdes-Muettes, les édifices publics ont une importance relative.

La majorité des bâtiments domestiques anciens présentent un intérêt architectural mais on a évalué que 42% ont une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. De ce nombre 92% sont remarquables par leur décor soit le pourcentage le plus élevé. En conclusion, on peut affirmer que le quartier La Fontaine présente une entité exceptionnelle au coeur du plateau Mont-Royal et qu'un certain nombre de recommandations sont essentielles pour la sauvegarde de son patrimoine immobilier et de son environnement.

RECOMMANDATIONS

72

Dans le but de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain du quartier La Fontaine, on a établi un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Etablissement de normes pour assurer l'intégration des nouvelles constructions;
- Intervention prompte sur les édifices menacés;
- Implantation de nouveaux parcs de voisinage.

RECOMMANDATIONS

Dans le but de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain du quartier La Fontaine, on a établi un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Etablissement de normes pour assurer l'intégration des nouvelles constructions;
- Intervention prompte sur les édifices menacés;
- Implantation de nouveaux parcs de voisinage.

B) DIFFUSION DES CONNAISSANCES RECUEILLIES
PAR L'ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

- Aménagement d'un circuit piétonnier;
- Publication d'une brochure sur les étapes du développement du milieu urbain et la diversité architecturale du patrimoine immobilier;
- Publication d'une brochure sur la sauvegarde du patrimoine immobilier qui aurait pour but de pointer les problèmes spécifiques du quartier et de développer le sentiment de fierté à le conserver dans son état d'origine.
- Organisation d'une ou des séries de conférence sur le quartier La Fontaine afin de mettre à profit l'analyse du macro-inventaire;
- Création d'un diaporama sur l'histoire et l'architecture du quartier La Fontaine;
- Organisation d'une exposition itinérante sur l'histoire et l'architecture du quartier La Fontaine.

C) PROJETS DE RECHERCHE

- Etudes spécifiques sur les bâtiments retenus par la carte sélective du macro-inventaire;
- Recherche sur l'identité et le rôle des promoteurs dans le développement du quartier;
- Recherche sur l'identité des constructeurs du patrimoine immobilier du quartier;
- Etude sur les modèles d'ornement du quartier La Fontaine.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, Fonds Massinette, dossiers divers.
- M.A.C., Fond Massinette, dossiers divers.

2) Cartographiques

ADAMS, John, Map of suburbs of the City of Montreal, 1833.

BISHOP Eng. & Eng. Co., New Map of the City of Montreal, July 1855.

BOXER, F.W., Pocket Map of the City of Montreal, 1861, E. Matthew's Litho. Published by Starke & Co., Printers.

BOURCE, A., Map of the City of Montreal, 1843, tiré de Semi-Centennial, p. 40.

CARR, James, Topographical & Pictorial Map of Montreal, 1846.

CHARLAND, Louis, Plan de la Ville et Cité de Montréal, 1801.

DUNCAN, J., Map of the City of Montreal with the latest improvements, 1851.

GRAD, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal from Special Surveys and Official Plans showing all buildings and names of owners, Vol. II, 1913.

GRAD, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing all lots, streets and lots, 3 volumes, Inc. 1913-14.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, fonds Massicotte, dossiers divers.
- M.A.C., fond Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

ADAMS, John, Map of Suburbs of the City of Montreal. 1835.

BISHOP Eng. & Ptg. Co., New Map of the City of Montreal.
July 1886.

BOXER, F.M., Pocket Map of the City of Montreal. 1861, A.
Matthew's Litho. Published by Starke & Co., Printers.

BOURNE, A., Map of the City of Montreal. 1843, tiré de Semi-Centenial, p. 40.

CANE, James, Topographical & Pictorial Map of Montreal. 1846.

CHARLAND, Louis, Plan de la Ville et Cité de Montréal. 1801.

DUNCAN, J., Map of the City of Montreal with the latest improvements. 1853.

GOAD, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal from Special Surveys and Official Plans Showing all buildings and names of owners. Vol. II, 1890.

GOAD, Charles Edward, Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing cadastral numbers, buildings and lots. 4 volumes. Montreal, Chas. E. Goad Inc. 1912-14.

HOPKINS, Henry Whitner (ed.), Atlas of the City and Island of Montreal including the County of Jacques-Cartier and Hochelaga. From actual surveys based upon the cadastral plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands by and under the Supervision of H.W. Hopkins. Provincial Surveying and Publishing Co. 1879.

JOBIN, A., Map of the City of Montreal. 1834.

PINSONNAULT, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference. The Atlas Publishing Co. Ltd. 1907.

S.A., Plan of Montreal in 1837. The Montreal Daily Star, 4 mars 1893.

S.A., Plan of the City of Montreal with the latest improvements. 1846, tiré Old & New Montreal, p. 33.

S.A., Plan de la Cité de Montréal. 1835, tiré de Bosworth, p. 284.

WALKER, J. & C., City of Montreal. 1830.

S.A., «La nouvelle Église de Saint-Louis de France». Le Dr-
voir, 14 oct. 1935.

S.A., «Saint-Louis de France a signé son contrat d'entrepris-
ses». La Patrie, 17 oct. 1935.

B) PÉRIODIQUES

BEAUVAIS, A., «Transformations des logements. Nouvelle stratégie pour déloger des familles?» Le Dimanche, 27 février 1977.

BONHOMME, J.P., «Les citoyens du Parc La Fontaine livrent combat pour améliorer leur environnement». La Presse, 5 février 1977.

CAMU, Pierre, »Types de maisons dans la région suburbaine de Montréal». Le géographe canadien. Canada, no 9, 1957: p. 21-29.

CHEVROTIÈRE (de la), André, «D'où vient le parc La Fontaine». La Presse, 2 nov. 1963.

LECLERC, Jean-Claude, «Un comité étudiera dans Lafontaine l'orientation des services sociaux». Le Devoir, vendredi 30 mai 1969.

MORGENTALER, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations». Technique, Vol. XII, no. 10, déc. 1937, p. 483-487.

S.A., «La nouvelle église de Saint-Louis de France». Le Devoir, 14 oct. 1935.

S.A., «Saint-Louis de France a signé son contrat d'entreprise», La Patrie, 17 oct. 1935.

MARTEL, Jean-Claude, Montréal en évolution, vol. 1, 1974, 423 pages.

MAURMONT, Olivier, Saint-Jacques de Montréal: l'église, la paroisse. Montréal, Au presbytère, 1933, 110 p.

Service d'aménagement populaire, Histoire des vieux quartiers de Montréal, 1977.

CARON, Raymond, Géographie humaine de Montréal. Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1936, 131 p.

TRUDEL, Marcel, Le quartier de Saint-Laurent en 1913. Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1974, 118 p.

C) OUVRAGES PUBLIÉS

- Archives municipales, Les Quartiers municipaux de Montréal depuis 1832. Juillet 1973, 89 p.
- BERTRAND, Camille, Histoire de Montréal tome 2: 1760 - 1942, 307 p., Mtl 1942, Beauchemin.
- BONVILLE (de) J., Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle. Montréal Ed. L'Aurore 1975.
- CHARNEY, Melvin, Pour une définition de l'architecture au Québec. Les Presses de l'Université de Montréal, 1971, 63 pages, 1ère partie.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices scolaires. Montréal, novembre 1980.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les banques. Montréal, 1980.
- DAUTH, Gaspard, Le diocèse de Montréal à la fin du 19e siècle. Eusèbe Senecal imp. 1900.
- LAMBERT, Phyllis et LEMIRE, Robert, Inventaire des bâtiments du Vieux-Montréal, du quartier Saint-Antoine et de la Ville de Maisonneuve construits entre 1880 et 1915. MAC, juin 1977.
- MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution, Mtl, Fides, 1974, 423 pages.
- MAURALT, Olivier, Saint-Jacques de Montréal: l'église, la paroisse. Montréal, Au presbytère, 1923, 126 p.
- Service d'aménagement populaire, Histoire des Vieux quartiers de Montréal, 1977.
- TANGHE, Raymond, Géographie humaine de Montréal. Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1928, 331 p.
- TRUDEL, Marcel, Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.

D) OUVRAGES NON PUBLIÉS

BELISLE, Michel & FORGET, Madeleine & HALLE, Jacqueline,
«L'architecture conventuelle de l'île de Montréal».
Dossier préparé pour le M.A.C., 1980.

LINTEAU, Paul André et ROBERT, Jean-Claude, «Les divisions
territoriales à Montréal au 19e siècle» in GRSM
Rapport 1972/73.



Fig. 2 Vue aérienne, intersection des rues Sherbrooke et Parc Lafontaine, vers le nord-ouest.



Fig. 3 Vue aérienne, parc Lafontaine, rue Sherbrooke.



Fig. 4 Vue aérienne, rue Saint-Denis, près de Roy vers le sud-est.

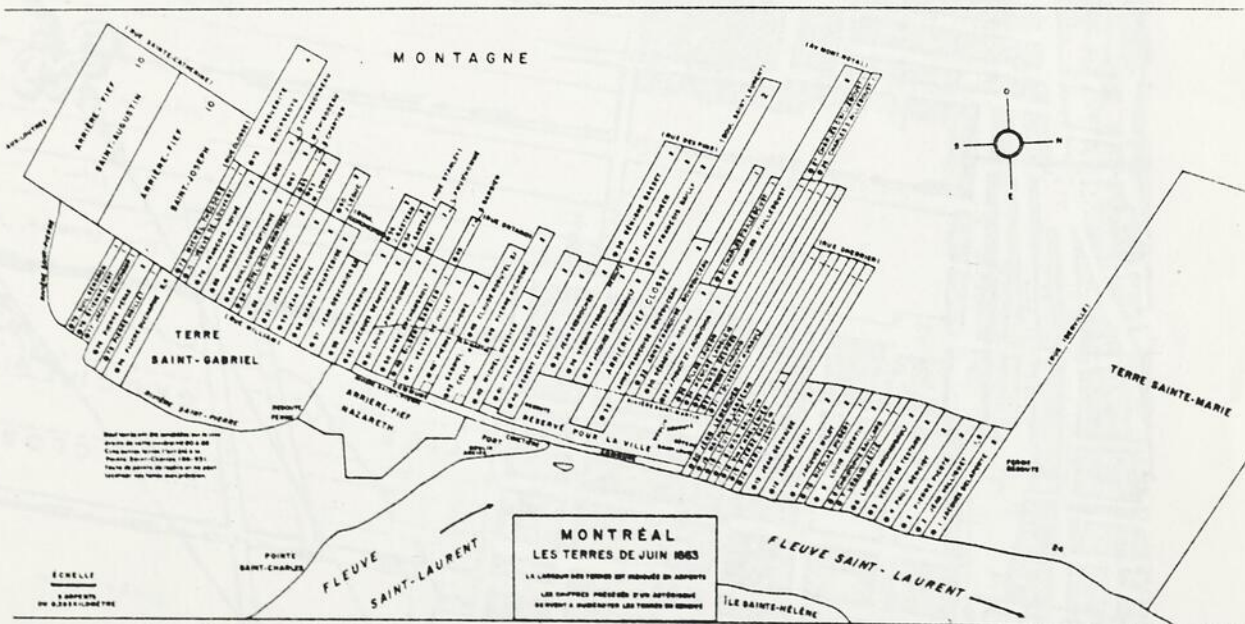
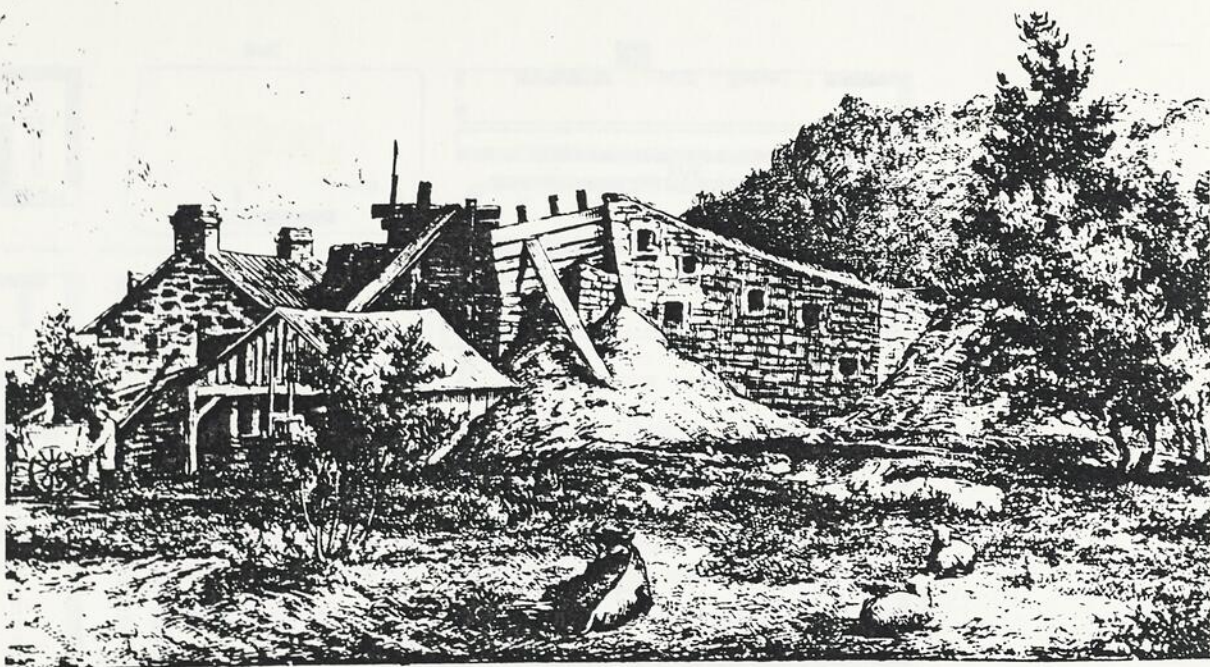


Fig. 5 Montréal, les terres de juin 1663.

Fig. 6 Carte de la cité
de Montréal, A. Jobin,
1834.

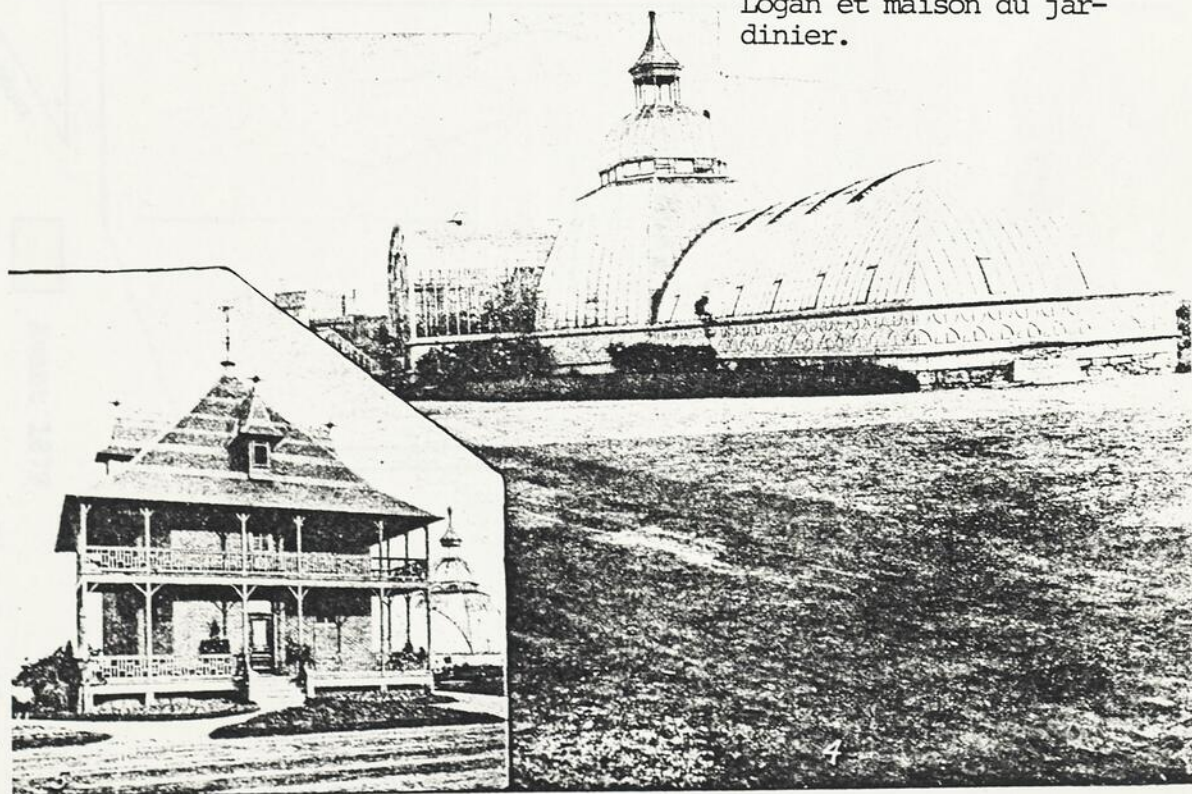




MONTREAL.—THE OLD LIME-KILN WHICH FORMERLY STOOD ON LOGAN'S FARM.

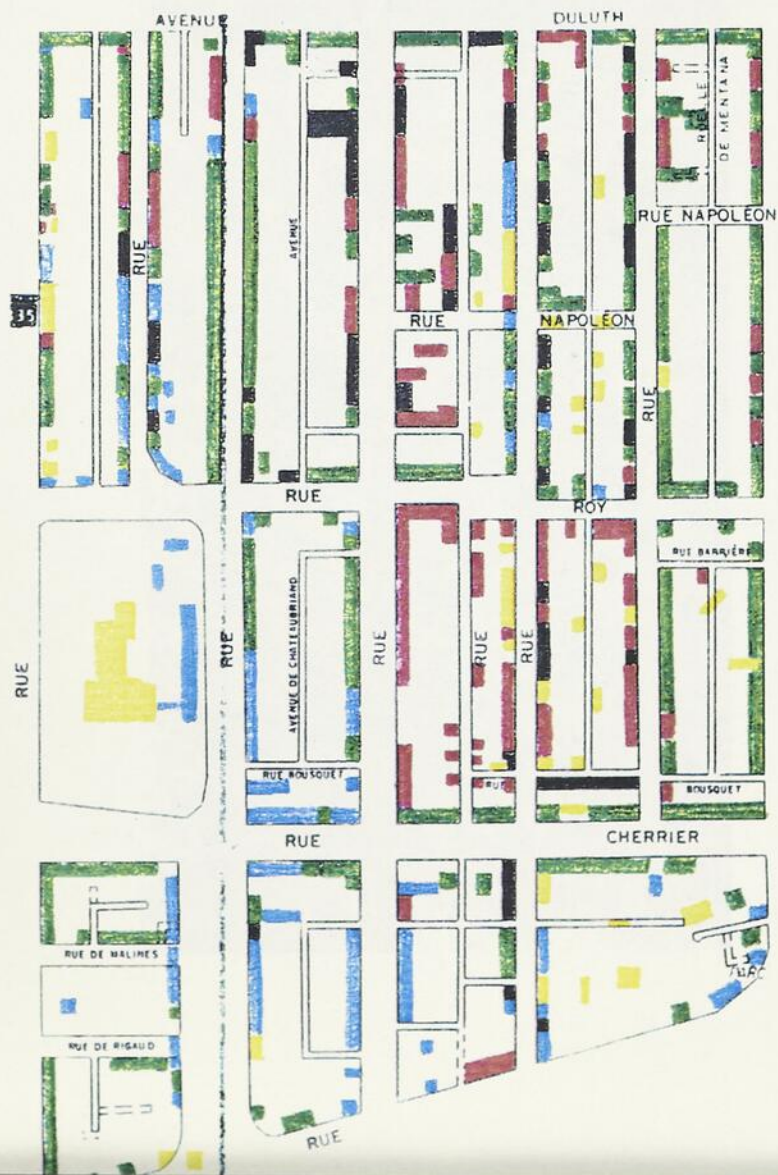
Fig. 8 L'ancienne ferme Logan.

Fig. 10 Serres du parc Logan et maison du jardinier.

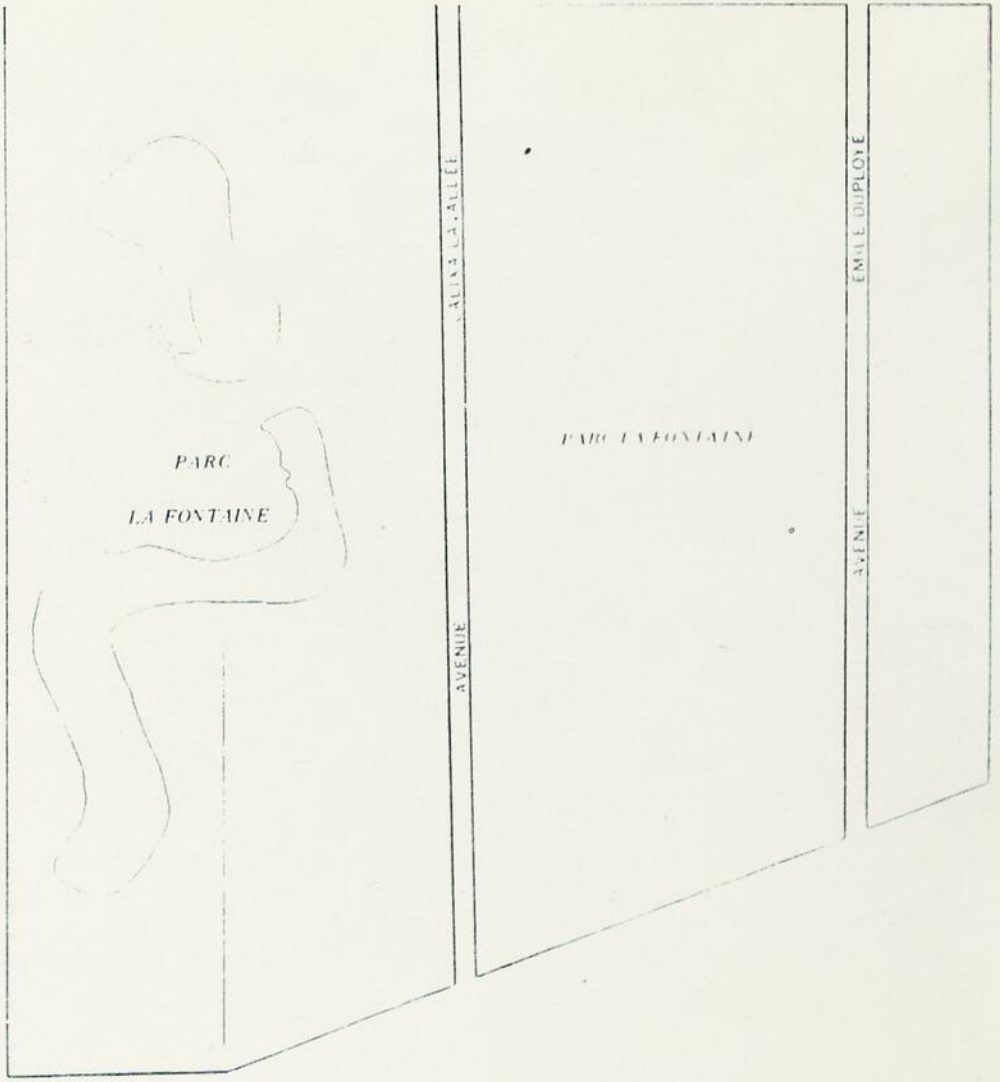


1. M. A. Pinoteau, chef fleuriste.—2. Vue générale du parc.—3. Intérieur de la grande serre.—4. La grande serre.—5. Residence de M. Pinoteau

MONTREAL. — LE PARC LOGAN



DU PARC-LAFONTAINE



- Avant 1879
- 1879-1890
- 1890-1907
- 1907-1914
- 1914-1925

Fig. 9 L'étude polyphasée du bâti du quartier La Fontaine.

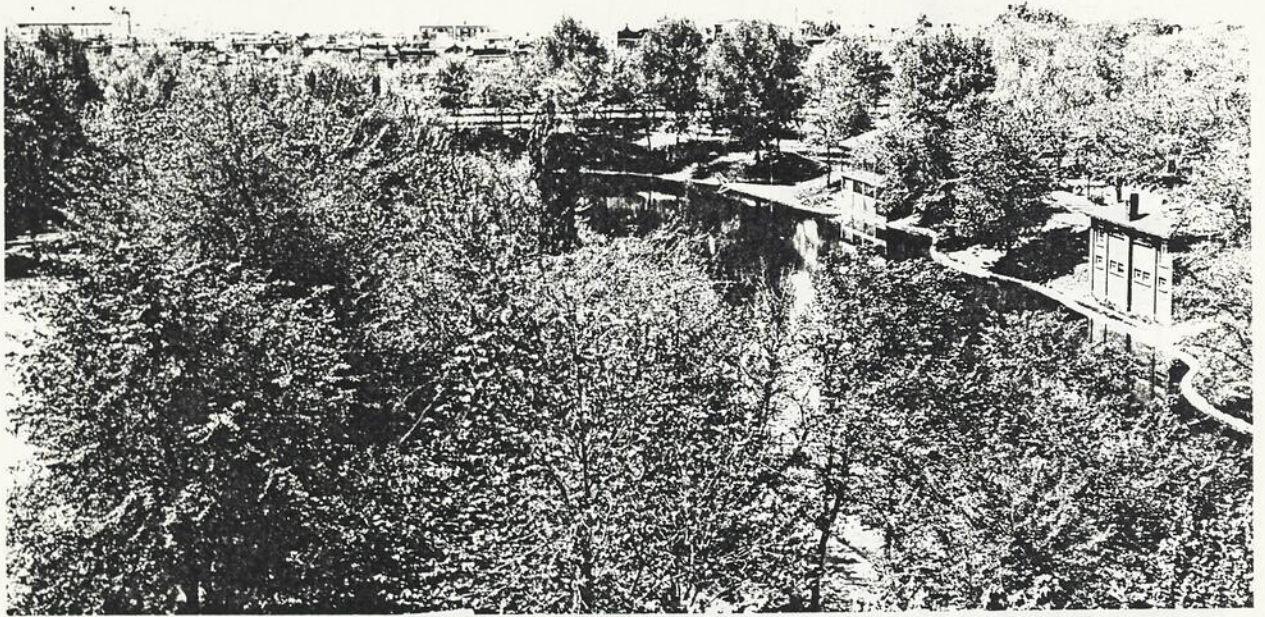


Fig. 11 Vue aérienne du
parc Lafontaine, 1935.



ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS NATIONALE.
Cherrier Street, corner St. Andre. J. O. Turgeon. Architect.

Fig. 12 L'association athlétique d'amateurs nationale, rue Cherrier.



Fig. 13 L'école Cherrier,
rue Cherrier, vue ancienne
1936.

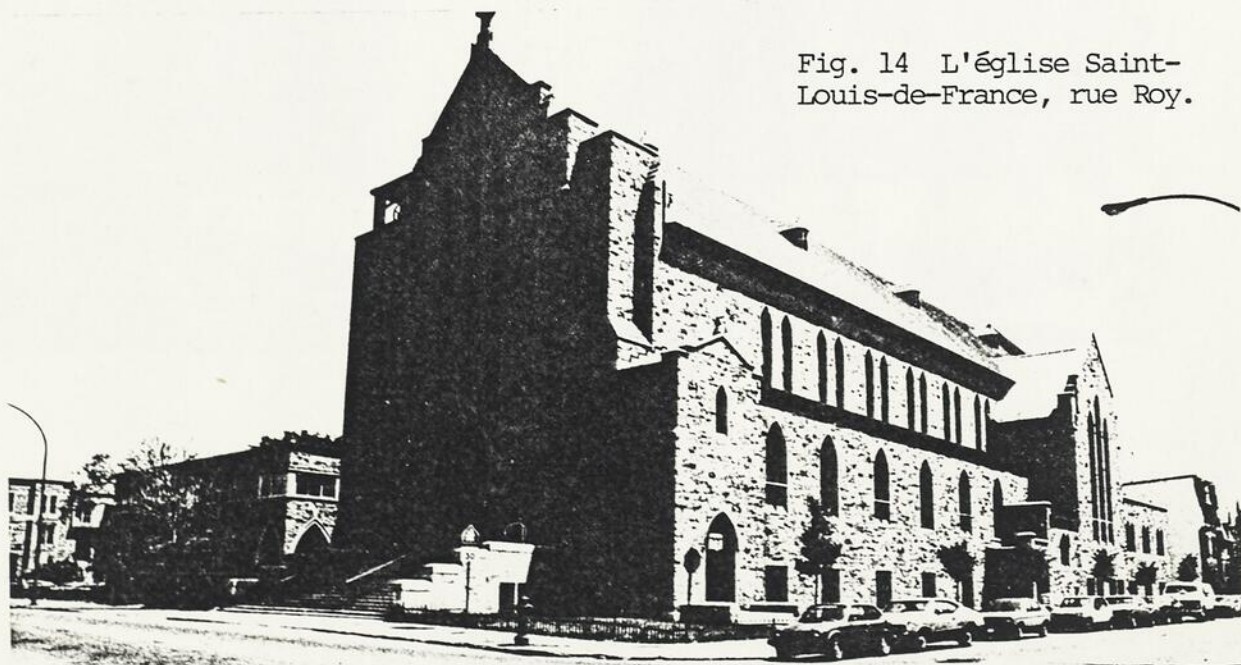


Fig. 14 L'église Saint-
Louis-de-France, rue Roy.



Fig. 15 L'institut d'hôtellerie rue Saint-Denis.

Fig. 16 rue Sherbrooke,
côté nord-ouest et vue
du Parc La Fontaine.

TABLEAU SYNTHÈSE

figure no. 17

QUARTIER
Lafontaine



Fig. 16 Rue Sherbrooke,
coin nord-ouest et avenue
du Parc La Fontaine.

UNIFAMILIAL

ÉDIFICE DE RAPPORT

COMMERCE INTÈGRE

TABLEAU SYNTHESE

figure no.:17

QUARTIER
Lafontaine

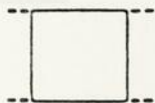
UNIFAMILIAL

BIFAMILIAL

MULTIFAMILIAL

EDIFICE DE RAPPORT

COMMERCE INTEGRE



En rangée continue



Ligne de mitoyenneté

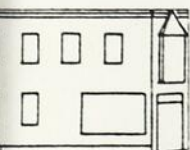
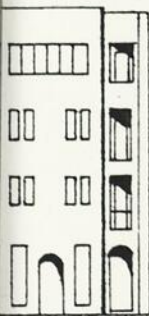
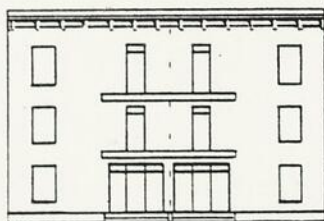
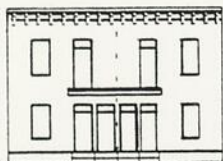
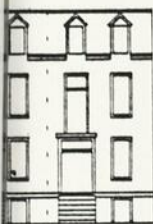
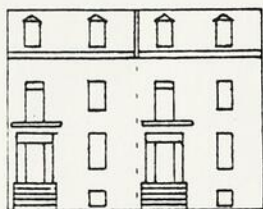
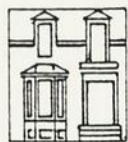
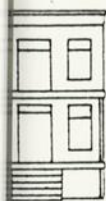


FIG. 22. Palace, St. Petersburg.

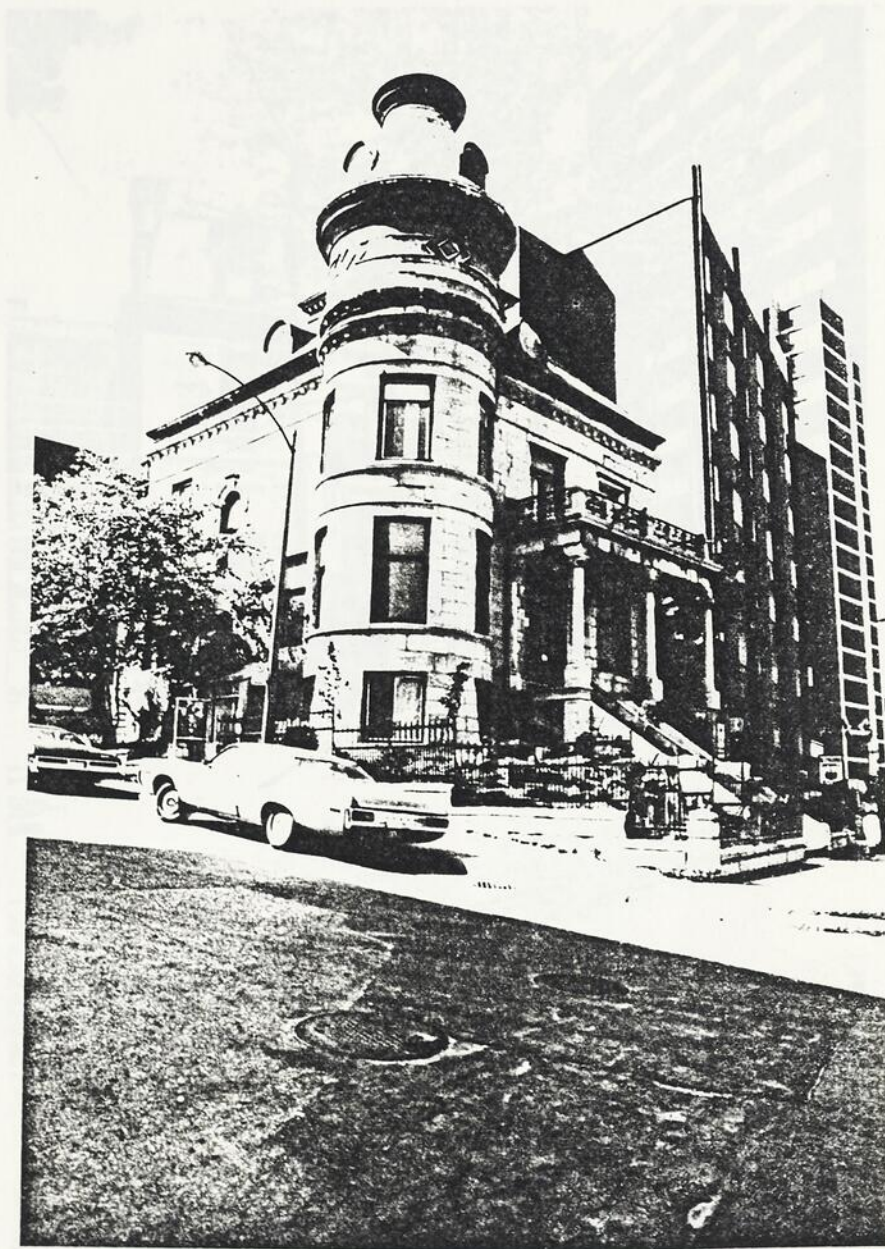


Fig. 18 Maison, 901 Sherbrooke est.

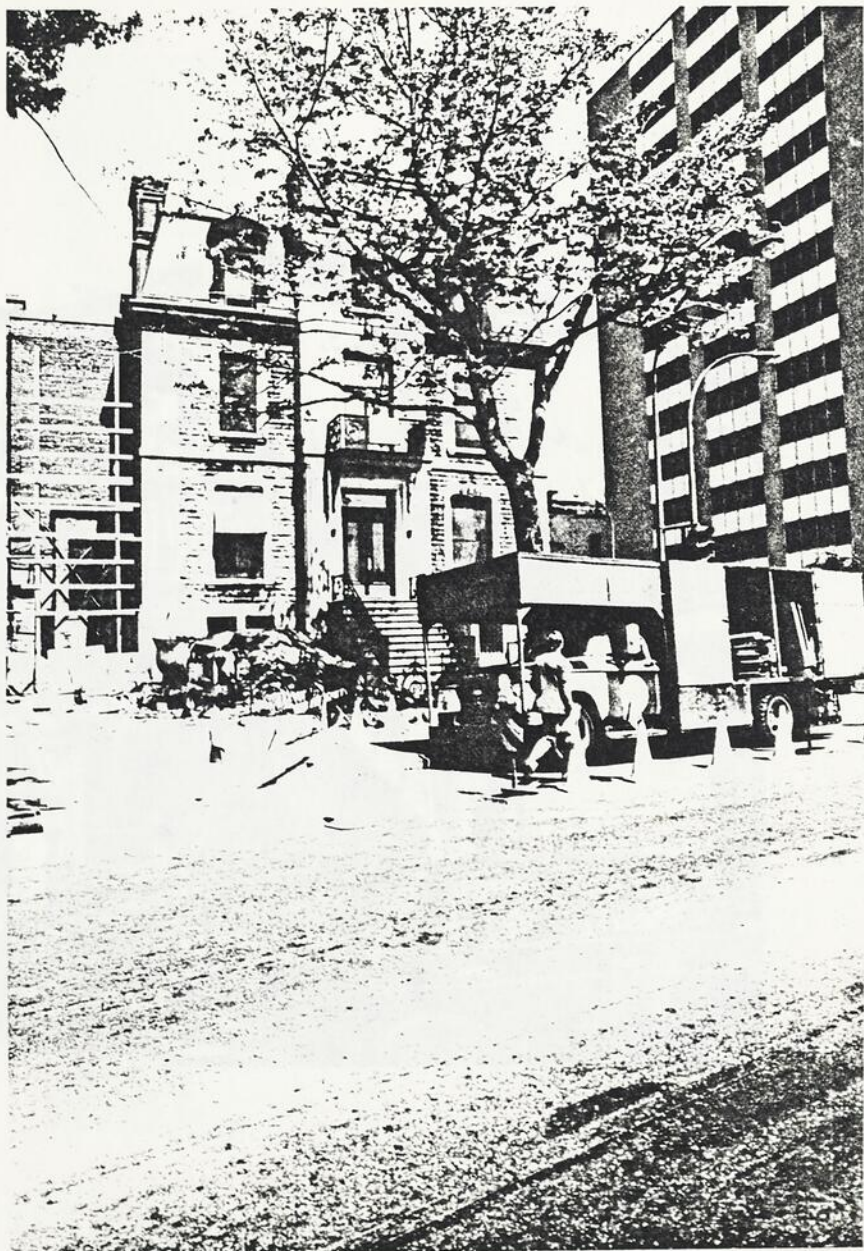


Fig. 19 Maison, 543 Sherbrooke est.



Fig. 20 Maison, 3738
Saint-André.

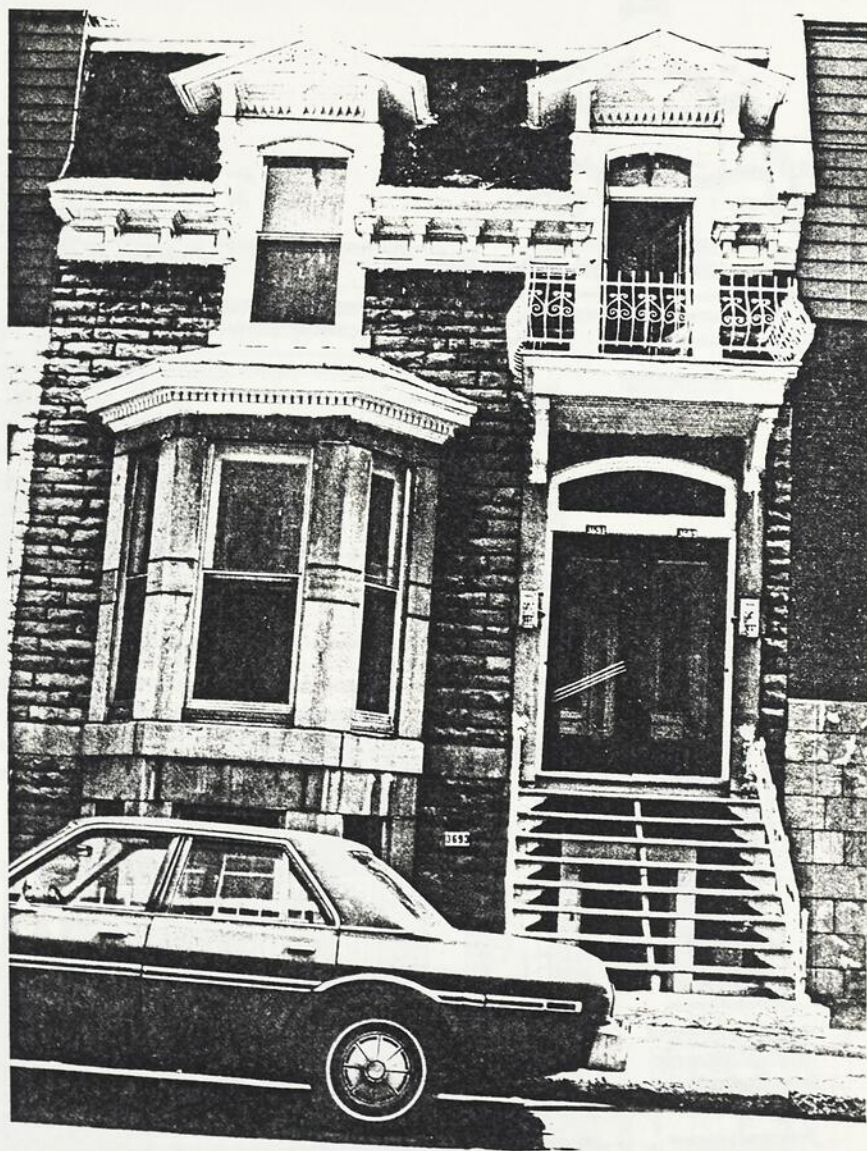


Fig. 21 Maison, 3691-3689
Saint-André.



Fig. 22 Maison 3738 Avenue du Parc La Fontaine.



Fig. 23 Maisons 3887-3903
Saint-Denis.



Fig. 24 Maisons 975-989
Cherrier.



Fig. 25 Maisons 806-830
Duluth.



Fig. 26 Maisons 3439-3463
Saint-André.



Fig. 27 Maisons 901-929
Napoléon.



Fig. 28 Maisons 3928-3958
Rivard.

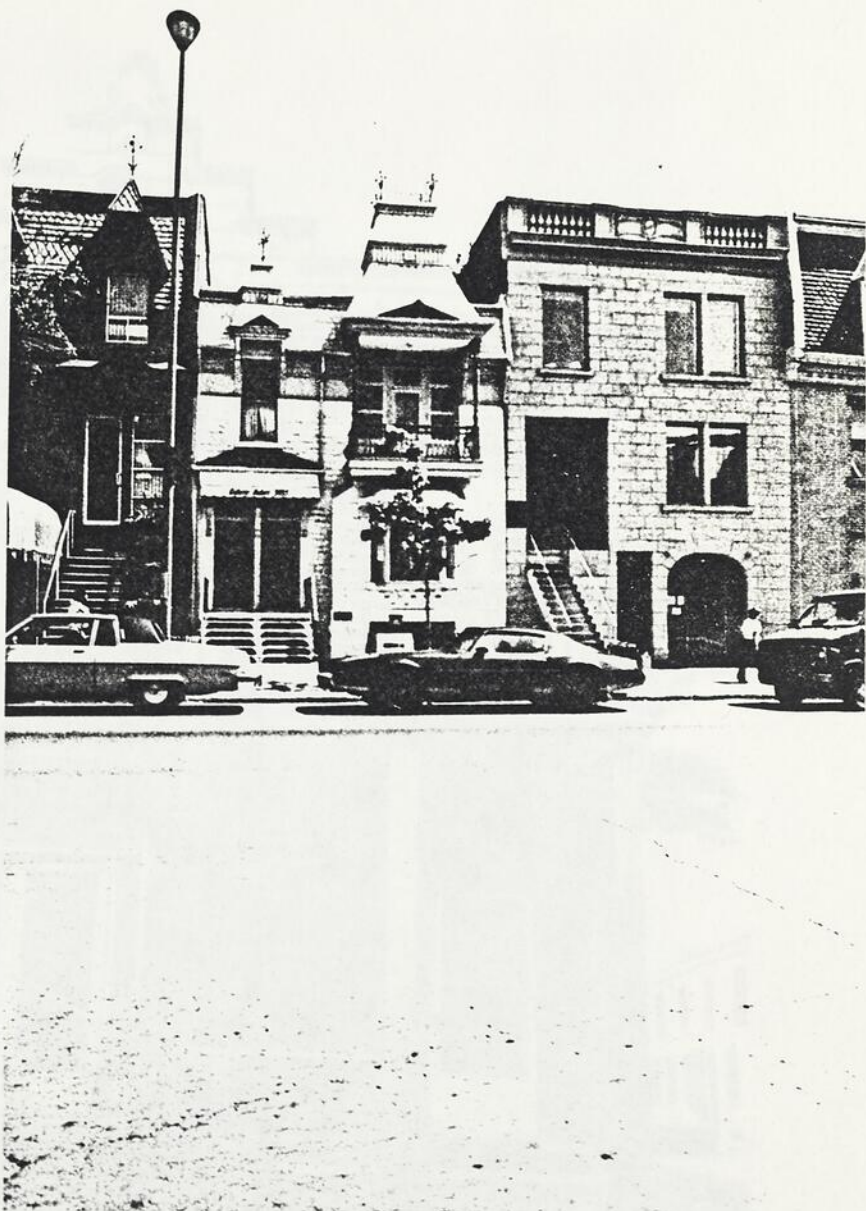


Fig. 29 Maison 3935
Saint-Denis.



Fig. 30 Maison 3780
Parc La Fontaine.



Fig. 31 Maison 3756-3760
Parc La Fontaine.



Fig. 32 Maisons 3898-3920
Saint-Hubert.



Fig. 33 Maisons 4012-4022
Saint-André.



Fig. 34 Maisons 3987-4011
Saint-Hubert.



Fig. 35 Maison 3952-3956
Berri.

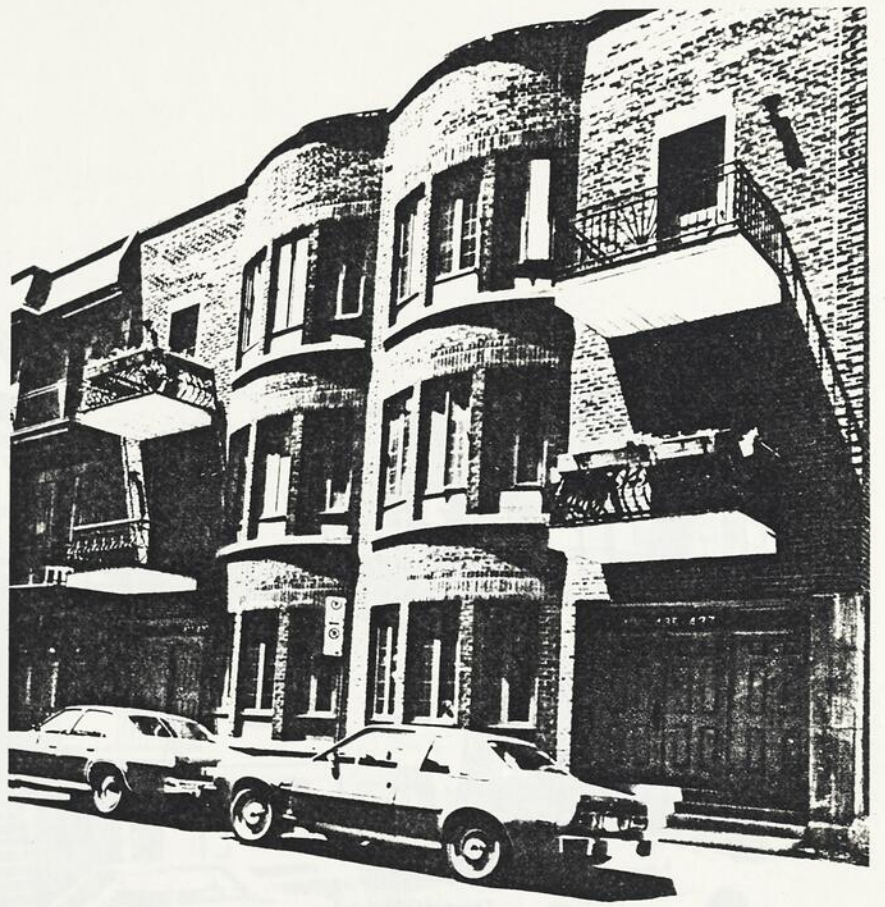


Fig. 37 Maisons 3707-3729
Berli.

Fig. 36 Maisons 421-437
Malines.



Fig. 37 Maisons 3707-3729
Berri.

Fig. 38 Maisons 3727-3739
Berri La Perle.

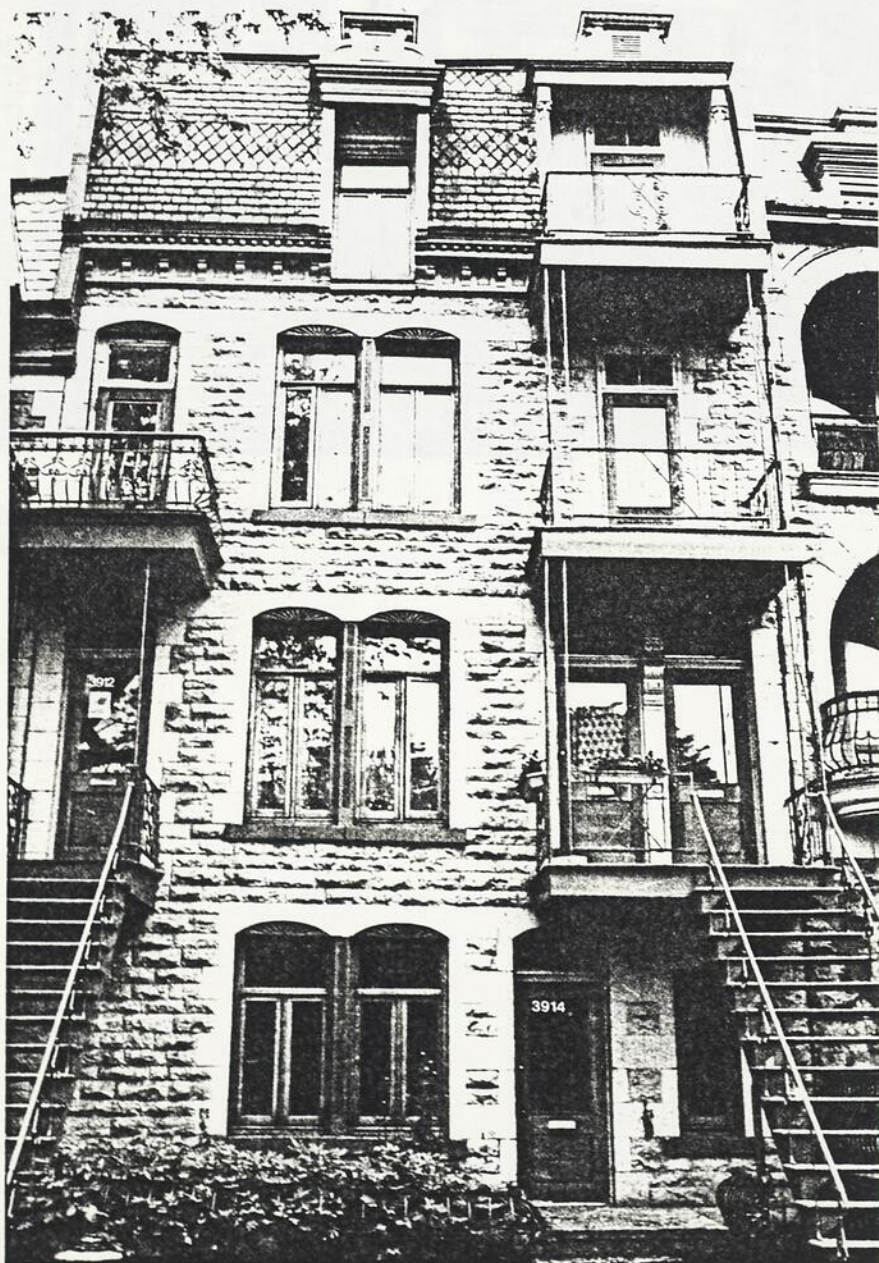


Fig. 38 Maison 3912-3908
Parc La Fontaine.



Fig. 39 Maisons 3861-3869
Saint-André.



Fig. 40 Edifice de rapport,
3903 Saint-Denis.



Fig. 41 Commerce intégré,
901 Cherrier.



Fig. 42 Commerce intégré,
850-2 Duluth.



Fig. 43 Maison 3849
Saint-Hubert.



Fig. 44 Maisons 3937-41
Berri.



Fig. 45 Maisons 3879-3863
Saint-Denis.



Fig. 46 Maisons 3821-3849
Saint-André.

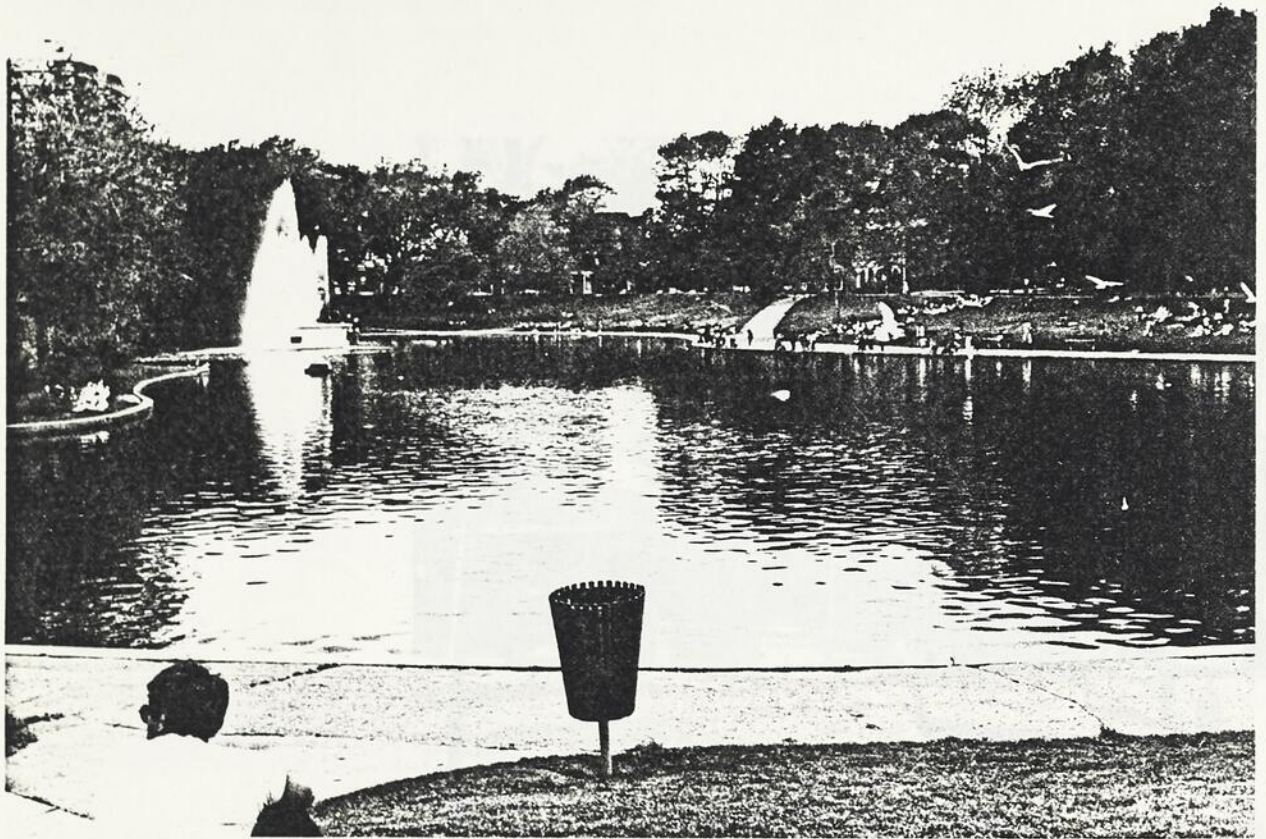


Fig. 47 Parc La Fontaine,
un vendredi midi.

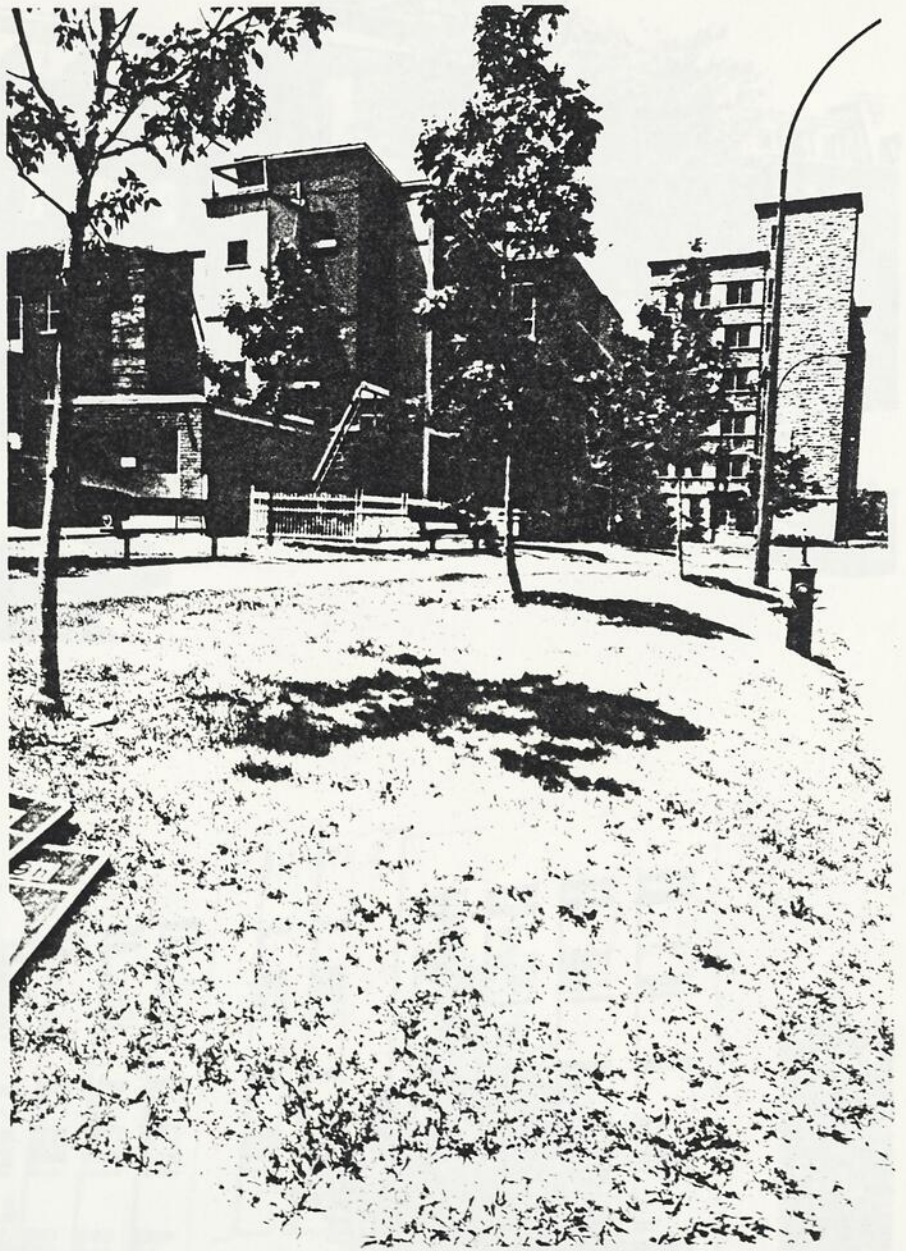


Fig. 48 Espace vert aménagé, rue Berri.

Fig. 49 Institut des Sourdes-
Muettes, 3725 Saint-Denis.

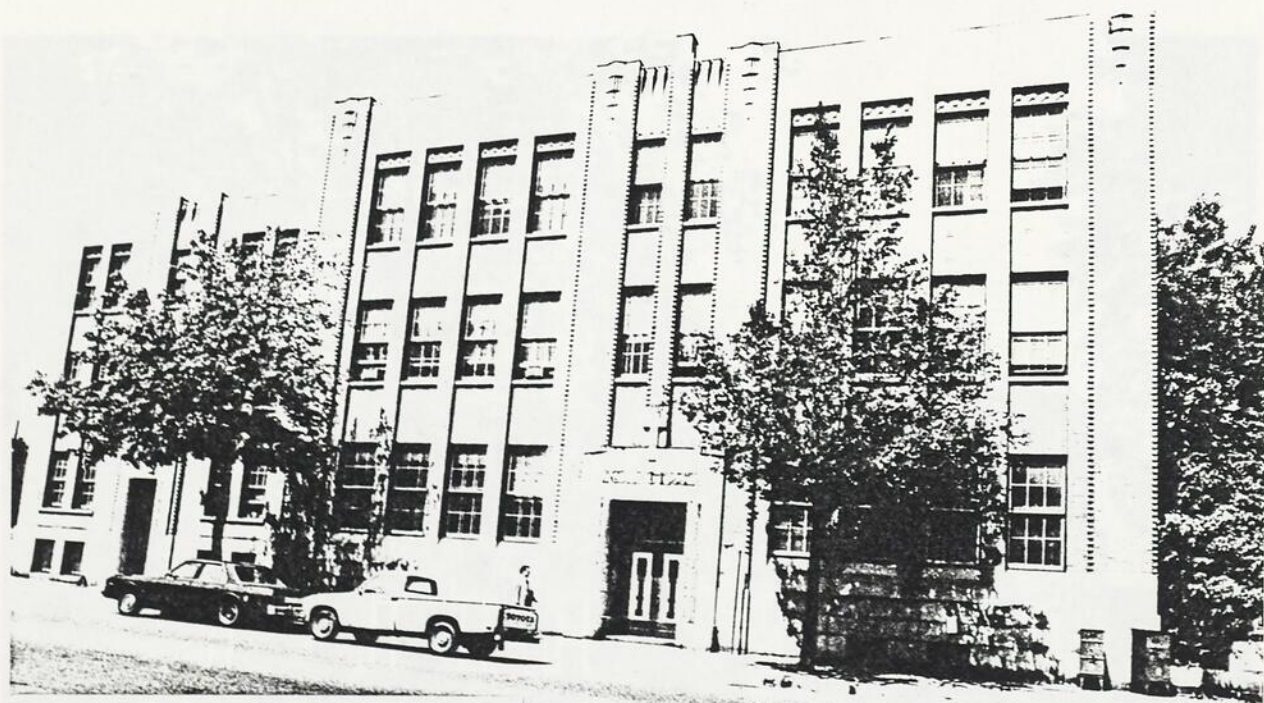


Fig. 50 Ecole Cherrier,
3655 Saint-Hubert.

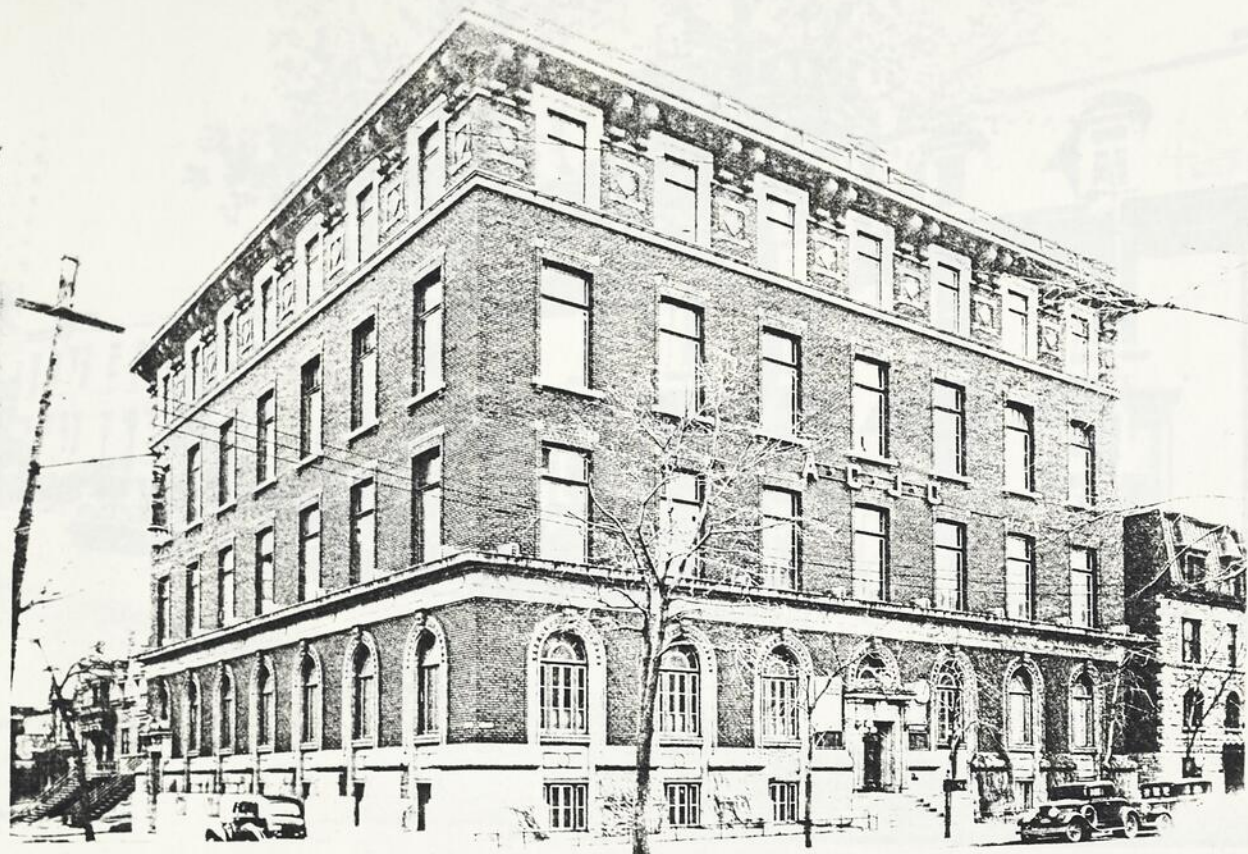


Fig. 51 Palestre Nationale,
840 Cherrier.

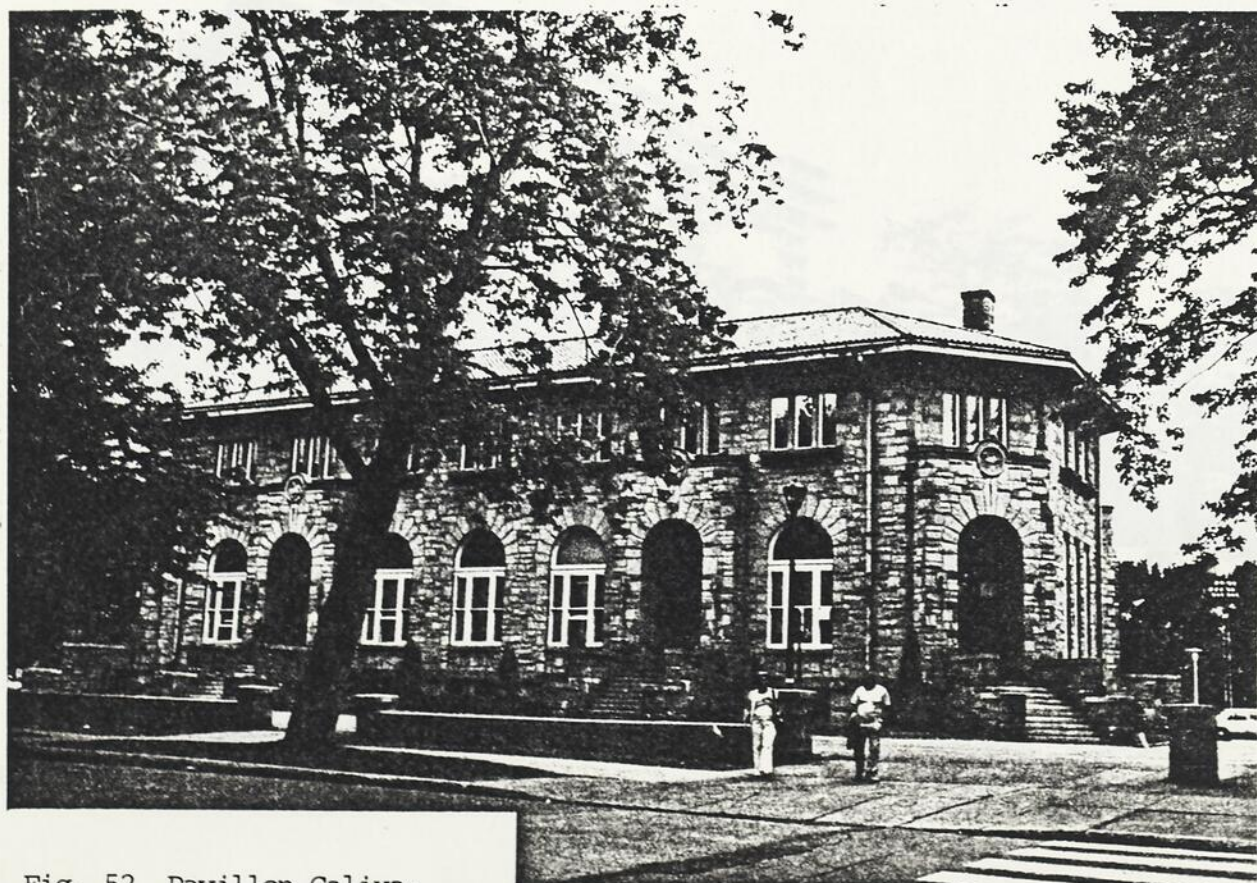


Fig. 52 Pavillon Calixa-
Lavallée, 3818 Calixa-La-
vallée.



Fig. 53 Maisons 900-934
Cherrier.



Fig. 54 Maisons 3414-3436
Saint-Hubert.



Fig. 55 Maisons 3676-3682
Saint-Hubert.



Fig. 56 Maisons 3722-3706
Saint-Hubert.



BNQ



000 285 637